

LA PRESSE



LORD OF THE RINGS

SPORTS
NOUVEAU CHAMPION
DE BIATHLON
PAGES 2 ET 3

OSCARS
3 PAGES SUR LES MISES
EN NOMINATION
ARTS+SPECTACLES 1 À 3



JEAN-PHILIPPE
LE GUELLEC

1 4
CAHIER SPORTS 4 ET 5

VICTOIRE DÉCISIVE DE KERRY AU NEW HAMPSHIRE

RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

MANCHESTER, New Hampshire — Le sénateur du Massachusetts, John Kerry, a confirmé sa position de favori pour affronter le président George W. Bush le 2 novembre en remportant hier la primaire du

New Hampshire, le deuxième test de la course à l'investiture démocrate.

Huit jours après son triomphe inattendu aux caucuses de l'Iowa, il a récolté 39 % des votes contre 26 % à son plus proche rival, l'ancien gouverneur du Vermont, Howard Dean.

Cette victoire convaincante constitue un autre revirement spectaculaire dans cette jeune campagne. Il y a trois semaines seulement, Dean détenait une avance de 30 points sur Kerry dans les sondages du New Hampshire. Il aura payé chèrement son résultat décevant de l'Iowa, où il a fini troisième, de même que son

discours guttural d'après-caucus. Le général à la retraite Wesley Clark a terminé troisième avec 13 % des votes, devant le sénateur de la Caroline du Nord, John Edwards (12 %), et le sénateur du Connecticut, Joe Lieberman (9 %).

► Voir VICTOIRE en A2

Beau doublé des Invasions barbares dans la course aux Oscars



PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE

Le cinéaste Denys Arcand et sa femme, la productrice Denise Robert, photographiés peu de temps après leur descente d'avion, hier soir à Montréal.

Arcand surpris d'être en lice pour le meilleur scénario

MARC-ANDRÉ LUSSIER

Tout le monde s'accorde pour dire que la sélection des *Invasions barbares* dans la catégorie de l'Oscar du meilleur film en langue étrangère n'était pratiquement plus qu'une formalité. Tel que prévu, le film de Denys Arcand pourra légitimement prétendre à la succession de *Nowhere in Africa*, lauréat dans cette catégorie l'an dernier.

Une surprise de taille attendait pourtant les artisans des *Invasions*. La production québécoise se retrouve en effet aussi en lice dans la catégorie du meilleur scénario original, honneur dévolu pour la toute première fois à un film d'ici. C'est dire que l'auteur des *Invasions barbares*, Denys Arcand, reçoit, quelques mois après avoir obtenu le prix du meilleur scénario au Festival de Cannes, une nouvelle consécration de ses pairs, les sélections dans la catégorie du meilleur scénario original étant déterminées par la branche des scénaristes de l'Académie.

Arcand a-t-il vraiment de sérieuses chances de se faire valoir le soir des 76^{es} Academy Awards au Kodak Theater ? Honnêtement, oui.

À cet égard, les meilleures chances penchent du côté de l'Oscar du meilleur film en langue étrangère.

► Voir INVASIONS en A2

Congé parental Québec a gain de cause en appel

PASCALE BRETON

QUÉBEC — Avec son programme de congés parentaux financé à même les cotisations des travailleurs à l'assurance-emploi, Ottawa outre-passe son champ de compétences et envahit les platebandes des provinces, vient de trancher la Cour d'appel du Québec.

Du coup, ce jugement constitue une étape importante pour le Québec vers la création de son propre régime de congés parentaux.

C'est aussi un argument de taille pour le ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, Claude Béchar, qui souhaite relancer les négociations avec son homologue fédéral, Joe Volpe, dans les plus brefs délais.

« Ce jugement a ceci de bon qu'il encourage le gouvernement du Canada à emprunter la voie de

► Voir CONGÉ en A2

Mon clin d'oeil STÉPHANE LAPORTE
Au moins, notre système hospitalier aura permis au cinéma québécois de se rendre aux Oscars.

AUJOURD'HUI

Bandes dessinées	ARTS 6
Bridge	AFFAIRES 14
Carrières	AFFAIRES 6
Décès	AFFAIRES 16 et 17
Feuilleton	ARTS 6
Forum	A 20 et 21
Horaire télévision	ARTS 4
Horoscope	AFFAIRES 15
Loteries	A 4
Mots croisés	ARTS 6 et SPORTS 12
Mot mystère	ARTS 6
Observateur	AFFAIRES 12
Petites annonces	AFFAIRES 12 et AFFAIRES 2

Météo

Faible neige, maximum -11, minimum -15, plus de détails en page SPORTS 16



Septième soldat canadien mort en Afghanistan

Le caporal Murphy devait rentrer au pays ce week-end

ANDRÉ DUCHESNE

Après six mois de service au sein de la Brigade internationale de Kaboul, en Afghanistan, le caporal Jamie Brendan Murphy devait rentrer à sa base de Petawawa en Ontario en fin de semaine. L'homme de 26 ans a plutôt laissé sa vie hier matin à la suite d'un attentat suicide commis contre une patrouille canadienne à la sortie du camp Julien.

À 8 h 25, heure de Kaboul (22 h 55, lundi, heure de Montréal), un kamikaze s'est jeté, sa veste bourrée d'explosifs, contre la

jeep dans laquelle se trouvait le caporal Murphy. Trois autres soldats canadiens, le lieutenant Jason Feyko (30 ans), le caporal Jeremy MacDonald (28 ans) et le caporal Richard Newman (23 ans) ont été blessés, mais ils sont hors de danger. L'attentat a aussi fait un mort et huit blessés chez les civils afghans.

À 5 h (heure de Saint John's, Terre-Neuve) hier matin, un officier militaire s'est présenté à la résidence des parents du caporal pour leur annoncer la terrible nouvelle. Ces derniers résident à Conception Harbour, bourgade de 800 âmes à

l'ouest de la capitale, Saint John's, où leurs quatre enfants (Jamie était le cadet) ont grandi.

« Il a passé toute sa vie ici avant de quitter le foyer pour s'enrôler il y a sept ans. Il aimait son job, il aimait tout dans l'armée », a indiqué hier Rodney Ryan, beau-frère du jeune caporal, joint par *La Presse* à la maison familiale.

« Dimanche dernier, il a appelé pour la dernière fois à la maison, poursuit M. Ryan, la voix éteinte. Il a dit à ses parents combien il était heureux et excité de rentrer au pays. »

► Voir SOLDAT en A2



PHOTO REUTERS

Le caporal Jamie Brendan Murphy

Captez l'émotion avec Canon

Canon PowerShot A60

- Appareil photo numérique compact
- Résolution 2 millions de pixels
- Zoom 3X équivalent 35-105 mm
- Contrôle manuel ou automatique de l'exposition
- Interface USB • Flash intégré



329,99\$

Canon PowerShot A80

- Appareil photo numérique
- Résolution 4 millions de pixels
- Zoom 3X optique équivalent 35-105 mm
- Mode vidéo avec son



579,99\$

Incluant : carte mémoire 32 Mo et accessoires

Canon EOS Digital Rebel

- Appareil photo reflex numérique
- Objectif 18-55 mm
- Résolution 6,3 millions de pixels
- 2,5 photos / seconde
- 7 modes automatiques ou manuels • ISO 100 à 1600
- Flash intégré et automatique
- Incluant chargeur et piles



1499,99\$

Obtenez une carte mémoire 256 Mo et un sac de transport



L.L. Lozeau

LE GRAND CHEF DE LA PHOTOGRAPHIE ET DES TECHNOLOGIES DE L'IMAGE (514) 274-6577 6224, St-Hubert Montréal, Québec

1-800-363-3535

Valide jusqu'au 11 février 2004. Les photos peuvent différer.

SUITES DE LA UNE

DEMAIN DANS LA PRESSE



Femmes et artistes

Dans LP2, demain, un regard éclaté sur trois femmes artistes qui inspirent films et pièces depuis peu, dont le poète américain Sylvia Plath, interprété par Céline Bonnier (notre photo) au Théâtre de Quat'Sous. En outre, une entrevue avec PlastikMan et un bilan de la situation des *afterhours*. Aussi, bien sûr, des suggestions de sorties, sans oublier le calendrier des films, spectacles, pièces, expos et concerts à l'affiche cette semaine. **À lire demain dans le cahier LP2**

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse. Itée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE



Consultez notre dossier spécial sur les primaires américaines :

cyberpresse.ca/primaires

Mars : suivez les découvertes du robot *Spirit* : cyberpresse.ca/mars

Faites le point sur les inondations au Québec : cyberpresse.ca/actualites

POUR JOINDRE LA PRESSE

La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

ABONNEMENT	(514) 285-6911
cyberpresse.ca/abonnement	1 800 361-7453
PETITES ANNONCES	(514) 987-8363
petitesannonces@lapresse.ca	1 866 987-8363
DÉCÈS	(514) 285-6816
deces@lapresse.ca	
CARRIÈRES	(514) 285-7320
carrieres@lapresse.ca	
RÉDACTION	(514) 285-7070

Les prochaines élections primaires : le vrai test pour Dean

VICTOIRE

suite de la page A1

Le représentant Dennis Kucinich a remporté 2 % des suffrages, alors que le révérend Al Sharpton a fini à la queue avec une poignée de votes.

Malgré un froid sibérien, environ 200 000 électeurs ont participé à la primaire démocrate, un record au New Hampshire.

« C'est une victoire énorme », a déclaré le sénateur Kerry à l'Associated Press avant de s'adresser à ses partisans, en fin de soirée. « Nous avons été comptés pour battus pendant des mois et nous avons persévéré et démontré aux gens que nous avions la détermination pour battre le président Bush. »

Savourant sa victoire, le sénateur Kerry a remercié les électeurs du New Hampshire, qui ont fortement misé sur son expérience en politique étrangère et son passé militaire.

« J'aime le New Hampshire, a dit le sénateur de 60 ans. Et j'aime l'Iowa aussi ! »

Vétéran de la guerre du Vietnam, Kerry a également salué le rôle des anciens combattants dans sa campagne au cours des dernières semaines.

« Cette victoire leur appartient aussi, a-t-il dit. Ils nous ont accompagnés dans les moments les plus difficiles et ils nous ont menés vers la victoire. Nous sommes un peu plus vieux, nous avons les cheveux un peu plus gris, mais nous savons encore nous battre pour notre pays. »

Dans un discours à forte teneur populiste, le sénateur Kerry a exhorté les démocrates du pays à le suivre dans sa campagne contre les « puissants intérêts particuliers » qui se partagent à son avis le pouvoir à Washington.

« Joignez-vous à nous et ensemble nous bâtirons la prospérité dans ce pays, a-t-il dit. Une prospérité où

nous réduisons la pauvreté de millions plutôt que de réduire les impôts des millionnaires. »

Après une semaine désastreuse où son cri de l'Iowa a été montré et remontré à la télévision, Dean s'est réjoui de sa deuxième place, la qualifiant de « solide ».

« Nous avons besoin d'un redressement après l'Iowa, a-t-il déclaré au cours d'une entrevue à la chaîne CNN. Nous avons atteint notre but. Reste à continuer la discussion que nous avons lancée sur la nécessité d'un changement à Washington. Je pense que la seule façon de battre George W. Bush est de présenter un candidat qui n'a pas ses entrées à Washington. »

Devant ses partisans, Dean s'est montré beaucoup plus posé qu'en Iowa. Il a cependant promis de continuer la lutte.

« Nous allons vraiment gagner l'investiture », a-t-il dit sous les applau-

dissements de ses supporters.

Malgré son deuxième triomphe d'affilée, Kerry n'est pas encore assuré de finir la course en tête. Dans six jours, sept États tiendront simultanément des primaires et des caucus. Les principaux rivaux du favori — Dean, Clark et Edwards — tenteront alors de freiner son élan. Edwards, fils du Sud, mène dans les sondages en Caroline du Sud, un des États qui votera le 3 février. Clark est en avance en Arizona et en Oklahoma. Des scrutins auront également lieu au Missouri, au Nouveau-Mexique et au Dakota du Nord.

Ces sept États désigneront 269 délégués chargés d'élire officiellement le candidat du parti à la présidence, fin juillet à la convention de Boston. L'Iowa et le New Hampshire n'en auront distribué que 45 et 22. Pas moins de 2162 délégués sur un total de 4322 sont nécessaires pour décrocher l'investiture. Le vainqueur af-

frontera le président républicain.

Kerry et Dean se seront disputés jusqu'à la fin de la campagne du New Hampshire à propos de la guerre en Irak. Critiqué la veille par Dean pour son vote en faveur de l'intervention en Irak, Kerry a répliqué hier matin en évoquant son expérience au Vietnam.

« J'ai voté selon ma conscience, a-t-il déclaré lors d'une entrevue à la chaîne NBC. Contrairement à Howard Dean, j'ai combattu dans une guerre et je connais les responsabilités d'un commandant en chef. »

Dean a récidivé en reprochant à Kerry et aux autres sénateurs de la course de s'être laissé berné par le président Bush sur la question des armes de destruction massive en Irak.

« La question est de savoir pourquoi ces sénateurs ont cru à la désinformation (de l'administration Bush), a dit Dean. Pour ma part, je n'y ai jamais cru. »

« Nous comptons nous amuser le 29 février »

INVASIONS

suite de la page A1

Le comité de sélection chargé de déterminer les cinq finalistes dans cette catégorie y est allé — encore une fois — de choix surprenants. Outre *Les Invasions barbares*, les films retenus dans cette catégorie sont *Evil* de Mikael Hafstrom (Suède), *The Twilight Samurai* de Yoji Yamada (Japon), *Twin Sisters* de Ben Sombogaart (Pays-Bas) et *Zelary* de Ondrej Trojan (République tchèque). Tous ces films, inconnus au bataillon (*The Twilight Samurai*, réalisé par le vétéran Yamada, a toutefois été présenté en compétition au Festival de Berlin l'an dernier), ont ainsi été préférés à des productions renommées, notamment *Goodbye Lenin!* de Wolfgang Becker, *Bon Voyage* de Jean-Paul Rappeneau, *Intervention divine* d'Elia Suleiman, et *Osama* de Siddiq Barmak, ce désormais fameux film afg-

han qui, dimanche dernier, a obtenu le Golden Globe du meilleur film étranger. Ainsi, les « gros » concurrents redoutés ne participeront pas à la course finale.

En revanche, la compétition s'annonce plus ardue dans la catégorie du meilleur scénario original. Les autres films retenus sont *Dirty Pretty Things*, *Finding Nemo*, *In America* et — le grand favori — *Lost in Translation* (de Sofia Coppola). Les académiciens ont toutefois prouvé, pas plus tard que l'an dernier, qu'un film tourné dans une autre langue que l'anglais pouvait aspirer aux plus grands honneurs dans cette catégorie en consacrant *Parle avec elle* de Pedro Almodovar.

« On ne s'attendait pas du tout à décrocher une nomination dans la catégorie du scénario », a commenté la productrice Denise Robert hier matin, quelques minutes avant de monter dans l'avion qui ramenait le

couple Robert-Arcand à Montréal.

« Il est vrai qu'Almodovar l'a obtenu l'an dernier mais, dans notre esprit — peut-être est-ce à cause du fait que nous provenons d'un petit pays —, c'est comme si les catégories de pointe nous semblaient inaccessibles. On ne s'attend jamais à ce genre de choses », a-t-elle fait remarquer.

De son côté, Denys Arcand se dit d'autant plus ravi qu'il semblerait que des discussions aient eu lieu avec l'Académie à propos de la catégorie dans laquelle le film devait être soumis. Étant donné que l'auteur cinéaste a repris certains personnages du *Déclin de l'empire américain*, on a en effet dû débattre de la notion de « scénario adapté » et de « scénario original ».

Le cinéaste, déjà sélectionné à deux reprises (*Le Déclin de l'empire américain* en 1987 et *Jésus de Montréal* en 1990) porte quand même un regard lucide sur ce genre de manifestation, et aborde les choses avec plus de sérénité qu'avant.

« La grande différence, c'est l'âge ! affirme-t-il. À l'époque du *Déclin*, et aussi de *Jésus de Montréal* dans une certaine mesure, je jouais carrément ma vie. J'avais l'impression que mon

avenir dépendait de ces films, dépendait du succès qu'ils allaient obtenir. Maintenant, je suis plus âgé, plus « installé ». Je sais à peu près quels sont les films que je tournerai d'ici la fin de mes jours ! »

Rappelons qu'en 1987, l'Académie avait préféré *The Assault* de Fons Rademakers (Pays-Bas) au *Déclin de l'empire américain*, et qu'en 1990, *Cinéma Paradiso* de Giuseppe Tornatore (Italie) avait été sacré devant *Jésus de Montréal*. « J'avais été très déçu en 1986 parce que, honnêtement, je pense que *Le Déclin* est un meilleur film que *The Assault*, dit Arcand. L'histoire m'a d'ailleurs donné raison puisque *Le Déclin* est encore diffusé partout dans le monde alors que *The Assault* a complètement disparu. *Cinéma Paradiso*, par contre, était imbattable. »

Aussi prend-il désormais les choses avec philosophie. « De toute façon, ajoute-t-il, je ne peux plus rien faire à ce stade-ci. Le film est fait. Je ne ressens pas vraiment de pression, mais je ne voudrais quand même pas décevoir. » D'ailleurs, nous comptons avant tout nous amuser le soir du 29 février », renchérit Denise Robert. Qui précise que la pression qu'exerçait tout un peuple afin que l'équipe

rapporte un prix s'était fait bien sentir aux Golden Globes.

Osama, le film qui a finalement obtenu le Golden Globe du meilleur film étranger, n'est donc pas en lice pour les Oscars. « De tous les films qui n'ont pas été retenus, c'est probablement la seule « non-sélection » qui me surprend vraiment, observe Arcand. *Goodbye Lenin!* est une formidable comédie, mais il faut quand même savoir ce qu'est le communisme pour pouvoir vraiment apprécier. En Amérique, c'est moins évident.

« Mais tout ça est tellement mystérieux ! laisse-t-il tomber. *Elephant* (NDR : Palme d'or à Cannes cette année) est un film génial aux yeux des Français, mais aux États-Unis, ce film n'existe tout simplement pas. »

Denys Arcand ne sera pas seul à défendre les couleurs nationales le 29 février prochain. *Les Triplets de Belleville*, le remarquable film de Sylvain Chomet (produit en partie au Québec), a en effet été sélectionné dans la catégorie du meilleur film d'animation et a aussi valu au compositeur québécois Benoît Charest une nomination dans la catégorie de la meilleure chanson originale.

La Cour d'appel donne raison au Québec

CONGÉ

suite de la page A1

la négociation plutôt que la voie juridique et la voie de la judiciarisation », a commenté le ministre Béchard en parlant d'une « décision claire et unanime, une décision qui est une victoire pour les familles du Québec ».

L'idée d'un congé parental québécois, bonifié par rapport à celui d'Ottawa et financé en grande partie avec les transferts fédéraux, a été lancée en 1996, alors que Lucien Bouchard était premier ministre. Québec souhaite inclure les travailleurs autonomes dans le programme et bonifier les revenus. Ainsi, le congé parental fédéral prévoit des prestations pendant 50 semaines à 55 % du salaire, basé sur un revenu annuel maximal de

39 000 \$, tandis que le congé parental que le gouvernement québécois compte implanter offrirait 40 semaines à 75 % du salaire sur un revenu maximal de 52 000 \$, ou encore, un congé d'un an, soit 25 semaines à 70 % du salaire et 25 à 55 %.

Au printemps 2002, voyant que les négociations avec le gouvernement fédéral achoppaient sérieusement sur le montant des transferts à verser, l'ancien gouvernement péquiste a changé de tactique en décidant de poursuivre Ottawa devant les tribunaux. Québec voulait que la Cour d'appel se penche sur quatre questions, à savoir si les articles 22 et 23 de la Loi sur l'assurance-emploi — relatifs au congé de maternité et aux prestations de congé parental — empiètent sur les compétences des

provinces et s'ils excèdent la compétence du Parlement du Canada.

À ces quatre questions, la Cour d'appel a répondu par l'affirmative hier. « Les prestations visées aux articles 22 et 23 de la Loi sur l'assurance-emploi sont des mesures de bien-être ou de sécurité sociale intégrées à un régime d'assurance. Il s'agit là de mesures relevant normalement de la compétence provinciale », écrit le juge en chef Benoît Morin dans sa décision.

Quant aux questions sur la compétence du Parlement, il s'agit essentiellement d'une interprétation erronée de la Constitution du Canada, dont les dernières modifications datant du 10 juillet 1940 confiaient au gouvernement fédéral « une compétence limitée à l'assurance-chômage au sens strict de l'expression ».

C'est donc dire que le fédéral peut verser des prestations pour un travailleur qui a perdu son emploi, mais pas à une personne qui interrompt momentanément son travail pour une raison personnelle, notamment l'arrivée d'un bébé.

« C'est un jugement qui reconnaît d'emblée que tout le champ de la politique sociale, c'est de la compétence du Québec et de la compétence des provinces canadiennes », s'est réjoui hier le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes et aux Affaires autochtones, Benoît Pelletier, qui estime qu'il s'agit là d'un cas qui fera jurisprudence.

Les prestations de compassion que vient de mettre en place le gouvernement fédéral sont aussi visées par cette décision des tribunaux, a renchérit le ministre Béchard. « Ce jugement a effectivement une portée plus large », a-t-il lancé en comptant bien inclure le dossier des prestations de compassion à l'ordre du jour de sa rencontre avec le ministre Volpe.

Des 680 millions du départ, le programme de congés parentaux québécois est maintenant estimé à 852 millions. De ce montant, Québec espère obtenir 630 millions d'Ottawa, sans compter 80 millions supplémentaires pour les prestations de compassion que le

fédéral verse à un travailleur qui quitte son emploi temporairement pour s'occuper d'un proche malade.

Ottawa peut porter la cause devant la Cour suprême du Canada, mais aucune décision n'avait encore été prise hier. « Nous examinons attentivement la décision de la Cour et ses répercussions », a fait savoir le ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, Joe Volpe, dans un communiqué laconique.

La décision sans équivoque de la Cour d'appel représente toutefois un signe positif pour les travailleurs, croit le président de Force Jeunesse, Étienne Titley. « Ça me lance un signal clair que dans le camp du gouvernement Martin, on devrait commencer à penser à négocier sérieusement. »

La CSN a aussi salué le jugement et souhaité une reprise rapide des négociations. « Il s'agit d'une victoire pour les femmes et les familles », a déclaré la présidente, Claudette Carboneau.

« Notre mission va continuer »

SOLDAT

suite de la page A1

Le caporal Murphy prévoyait rentrer directement à Petawawa, port d'attache du 1^{er} bataillon du Régiment royal canadien dont il faisait partie, pour y retrouver son amie.

Mauvaise coïncidence, le ministre de la Défense, David Pratt, et le chef d'état-major, Ray Henault, avaient depuis quelques jours convoqué une conférence de presse hier matin afin de présenter le lieutenant-général Rick Hillier qui prendra dans quelques jours le commandement de la Force internationale d'assistance à la sécurité (ISAF) à laquelle sont ratta-

chés les militaires canadiens déployés à Kaboul.

Évidemment, il n'a été question que de cet attentat. « Notre mission va continuer », a insisté le ministre alors que le général Henault a répété que les militaires savent avant de partir que la mission afghane est « difficile et dangereuse ».

L'attentat a été commis sur une grande artère près du camp Julien où les troupes canadiennes ont l'habitude de passer. Le kamikaze, sorti de nulle part, s'est rué sur une jeep canadienne au moment où celle-ci freinait pour franchir un ralentisseur, a dit un témoin.

Plus tard dans la journée, un chef

taliban, le mollah Hakim Latifi, a appelé l'agence Associated Press pour affirmer que l'auteur de l'attentat se nommait Hafiz Abdullah, 22 ans, et que son geste était le premier d'une série d'attaques visant à inciter les forces de la coalition à quitter le pays. L'ISAF compte quelque 5300 soldats dont 2000 Canadiens.

Les hauts dirigeants de l'armée canadienne se refusent à toute spéculation concernant les causes et les conséquences de l'attaque. Ainsi, le général Henault n'a pas voulu dire si, à ses yeux, l'attentat visait particulièrement les soldats canadiens puisqu'il a été perpétré près de leur camp principal et sur une route

qu'ils fréquentent. Le véhicule des soldats était du même modèle Ilitis que celui dans lequel deux militaires canadiens sont morts le 2 octobre dernier après son passage sur une mine. Sans blindage, ce véhicule avait été montré du doigt. Hier, le général Henault n'a pas voulu s'avancer sur les conséquences de l'attaque si les hommes avaient roulé à bord de véhicules G-Wagon appelés à remplacer les Ilitis. « Il n'existe pas de protection particulière contre une attaque suicide commise par un individu déterminé à la réaliser. »

Au camp Julien, *La Presse* a joint un porte-parole, le major Roland Lavoie, qui a indiqué que les sentiments des militaires ont oscillé entre l'inquiétude, la tristesse et un peu de consolation de savoir leurs

autres camarades hors de danger. « Notre commandant nous a répété l'importance de rester vigilants en tout temps », a-t-il dit.

La nouvelle a aussi provoqué une commotion à la base de Valcartier près de Québec où les soldats de la 5^e brigade-mécanisée s'apprêtent à relever leurs camarades de Petawawa. Déjà 125 d'entre eux sont partis la semaine dernière et 125 autres s'envolaient hier soir. Plusieurs avaient hâte d'appeler les membres de leur famille pour les rassurer.

Un des trois soldats blessés hier à Kaboul, le lieutenant Feyko, a été évacué en Allemagne et rentrera sous peu au pays. Quant au corps du caporal Murphy, il doit être rapatrié aujourd'hui. Il s'agissait du septième soldat canadien à mourir en Afghanistan depuis avril 2002.

ACTUALITÉS

Et le New Hampshire redevient citrouille



RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

MANCHESTER, (New Hampshire) — Ce matin, Andy et Dotty Crete s'ennuieront. La caravane des médias et des candidats présidentiels quittera Manchester, la plus grande ville du New Hampshire, et n'y reviendra pas avant les prochaines primaires, dans quatre ans.

Pour le reste de cet hiver brutal, les retraités écoulent des jours beaucoup moins divertissants que les derniers, passés dans le hall du Holiday Inn de Manchester, à regarder les célébrités. Hier matin, ils ont vu le journaliste Chris Mathews et l'actrice Glenn Close, attablés dans le restaurant de l'hôtel, ouvert sur le hall.

Mathews anime l'émission *Hardball*, à la chaîne MSNBC. Close fait campagne aux côtés du sénateur John Edwards.

Au cours des derniers jours, Andy et Dotty ont également salué l'acteur Martin Sheen, qui joue le rôle du président dans la série télévisée *West Wing* et soutient la candidature présidentielle de l'ancien gouverneur Howard Dean.

« Si seulement Dean avait le sourire de Sheen », dit Dotty, les yeux rêveurs.

Mais tout ce beau monde s'en ira, et le New Hampshire redeviendra citrouille.

« C'est comme la première neige à la fin d'octobre, dit Andy. C'est tellement beau. Et puis c'est parti. »

La primaire du New Hampshire, la « première de la nation », est un rituel que les habitants de ce petit État rural du Nord-Est chérissent, et pas seulement pour le spectacle. Elle leur donne une influence considérable sur la course à l'investiture des partis. C'est un privilège qu'ils prennent au sérieux, comme ils l'ont démontré en assistant en très grand nombre aux assemblés des candidats démocrates. Et hier, ils ne se sont pas fait prier pour se rendre aux urnes.

« Vivre au New Hampshire et ne pas voter à la primaire présidentielle, c'est comme vivre à La Nouvelle-Orléans et ne pas jouir du Mardi gras », a écrit le quotidien de Manchester, *The Union*

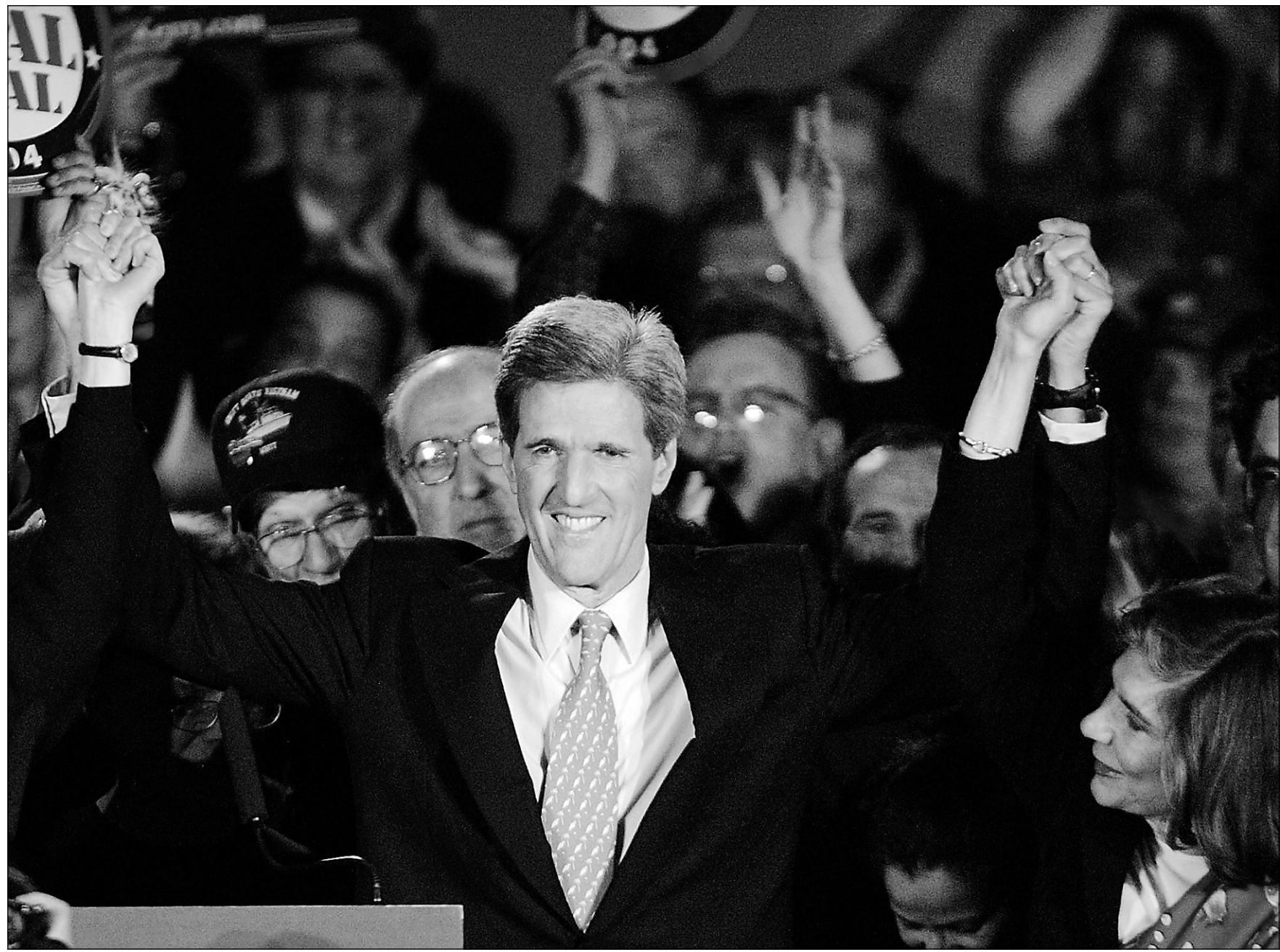


PHOTO GARY HERSHORN, REUTERS ©

Entouré de ses proches et des membres de son organisation, John Kerry a facilement remporté hier au New Hampshire la première manche des primaires américaines pour la direction démocrate.

Leader, dans un éditorial hier. Et d'ajouter : « Au New Hampshire, bien sûr, les gens sont moins ivres et plus habillés. »

Le privilège dont jouit le New Hampshire fait des jaloux, cela va sans dire. Plusieurs d'entre eux estiment que cet État si peu représentatif des États-Unis ne devrait plus tenir les premières primaires de la campagne présidentielle. La page éditoriale du *New York Times* le répète tous les quatre ans, comme elle le fait au sujet des caucus de l'Iowa. Elle voudrait que les courses à l'investiture démocrate ou républicaine s'ouvrent sur des « grandes primaires régionales », où un

plus grand nombre d'électeurs pourraient influencer le processus électoral.

Cette année, en plus d'émettre sa critique habituelle, le *Times* a déploré le fait que la primaire du New Hampshire ait perdu son caractère intimiste pour devenir une « élection nationale à part entière, fourrée dans un petit État froid ».

Quant au vote des électeurs du New Hampshire, il ne sera rien de plus que « le résultat de semaines d'exposition aux annonces télévisées et à la *spin* nationale », selon le *Times*.

Vrai que le New Hampshire est petit, vrai qu'il y fait froid, mais

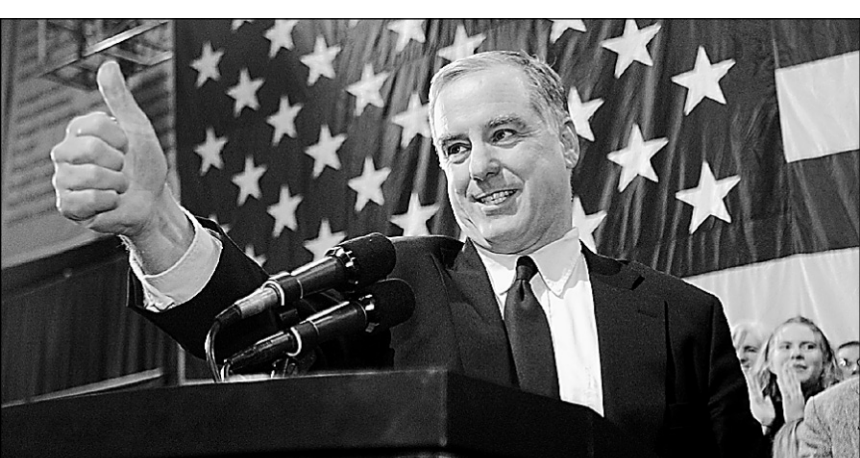
le *Times* a quand même raté une belle histoire, s'il faut en croire Grace Sullivan, militante démocrate à Manchester.

« Je n'ai jamais vu autant de gens à des assemblés politiques au New Hampshire », a dit l'avocate de 43 ans hier au quartier général de Dean, sur Elm Street, la principale artère de Manchester. « Les gens voulaient vraiment se faire eux-mêmes une idée des candidats, au-delà de la *spin* et de la publicité. J'ai vu beaucoup de jeunes. C'est revigorant. »

Qui plus est, la primaire du New Hampshire ne devrait pas mettre un terme à la course à l'investiture démocrate. Compte tenu des forces

en présence, l'issue risque fort d'être encore incertaine lorsque New York tiendra sa primaire, le 2 mars, en même temps que neuf autres États, dont la Californie. Ce sera le *Super Tuesday*, la journée qui pourrait être décisive.

Le *Times* aura alors son élection nationale à part entière. Mais on s'ennuiera du New Hampshire, où la politique à échelle humaine est encore possible, malgré les médias, la publicité et la *spin*. Par chance, on retrouvera Cendrillon dans quatre ans. Hillary Clinton y sera peut-être aussi à titre de candidate à l'investiture démocrate. Imaginez un peu la scène.



Howard Dean.

ASSOCIATED PRESS

Dean se dit la proie de « sales tours »

MANCHESTER (New Hampshire) — L'ex-gouverneur du Vermont Howard Dean, longtemps favori de la course à l'investiture démocrate pour la présidentielle américaine, a accusé hier des adversaires non identifiés de lui jouer de « sales tours » durant les opérations de vote hier dans le New Hampshire.

Selon M. Dean, des électeurs ont reçu de faux courriels, fax et messages téléphoniques émanant soi-disant de son équipe de campagne, destinés à les dissuader de voter pour lui, voire à les empêcher de voter.

« Je ne sais pas d'où ça vient, mais je crois que les équipes de campagne qui font ça devraient arrêter », a dit M. Dean lundi soir.

Des appels téléphoniques anonymes auraient notamment mis en

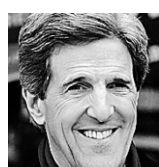
cause la foi chrétienne de M. Dean, en évoquant la foi juive de sa femme et de ses enfants.

La responsable de sa campagne dans le New Hampshire, où s'est déroulée la première primaire démocrate, a déclaré sur CNN que des gens se faisant passer pour des partisans de Dean appelaient les électeurs pour leur donner de fausses informations sur l'emplacement des bureaux de vote. « Ça ne rend vraiment pas service aux électeurs de cet État, c'est mépriser le processus », électorat, a affirmé cette responsable, Karen Hicks.

Un haut responsable de l'équipe de campagne du sénateur John Kerry, dont les instituts de sondage prédisaient la victoire mardi, a jugé « ridicule » qu'on puisse l'accuser de prendre part à ces manœuvres.

RÉSULTATS DES PRIMAIRES DU NEW HAMPSHIRE

Résultats au moment de mettre sous presse



JOHN KERRY
59 ans
Ancien combattant du Vietnam et actuel sénateur du Massachusetts.

39%



HOWARD DEAN
55 ans
Médecin et ex-gouverneur du Vermont. Howard Dean s'est illustré par son opposition déterminée à la guerre en Irak.

26%



WESLEY CLARK
59 ans
Général à la retraite, ancien commandant suprême des forces de l'OTAN en Europe durant la guerre du Kosovo.

13%



JOHN EDWARDS
50 ans
Richissime et tégénique avocat de la Caroline du Nord.

12%



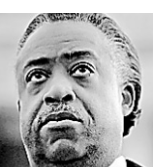
JOE LIEBERMAN
61 ans
Sénateur du Connecticut.

9%



DENNIS KUCINICH
57 ans
Ex-maire de Cleveland.

1%



AL SHARPTON
48 ans
Prédicateur pentecôtiste de New York et militant pour les droits civiques.

—

Clark et Edwards déterminés à poursuivre

AGENCE FRANCE-PRESSE

MANCHESTER (États-Unis) — Le général à la retraite Wesley Clark et le sénateur John Edwards, arrivés respectivement à la troisième et quatrième place de la primaire du New Hampshire, ont affirmé hier leur détermination à continuer à se battre pour obtenir l'investiture démocrate.

M. Clark, qui a réuni 13 % des voix selon des résultats partiels portant sur le dépouillement de 80 % des suffrages, a lancé un appel au rassemblement au sein du parti démocrate. « Parce que nous affrontons

George W. Bush cet automne, nous voulons que tout le monde nous rejoigne », a-t-il déclaré devant ses partisans à Manchester, la plus grande ville du New Hampshire.

Crédité de 12 % des voix, le sénateur de Caroline du Nord John Edwards, qui avait obtenu une surprise deuxième place le 19 janvier au caucus de l'Iowa, a qualifié d'« incroyable » l'élan qui le portait. Mais il a averti qu'il devait gagner la primaire de Caroline du Sud, le 3 février, pour rester dans la course. « J'ai une avance en Caroline du Sud. C'est mon lieu de naissance »,

a-t-il précisé.

Le sénateur du Connecticut, Joe Lieberman, cinquième avec 9 % des voix selon le décompte provisoire, a également assuré qu'il continuerait même si ses chances sont désormais jugées infimes par les experts.

Les deux derniers candidats sont Dennis Kucinich, élu de l'Ohio à la Chambre des représentants, qui a obtenu 2 % des suffrages, et Al Sharpton, militant noir pour les droits civiques, qui n'a réuni qu'environ 200 voix dans le New Hampshire, où il n'a pas fait campagne.

ACTUALITÉS

Hydro n'aura pas ses tarifs modulés

PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC – Le gouvernement a demandé hier soir à Hydro-Québec de retirer sa proposition de hausse de tarifs modulés, affirmant qu'elle n'aiderait que partiellement les clients à faible revenu.

Dans un communiqué, le ministre québécois des Ressources naturelles, Sam Hamad, a exhorté le président du conseil d'administration d'Hydro-Québec, André Bourbeau, d'oublier la proposition de la société d'État déposée récemment devant la Régie de l'énergie.

« Le but poursuivi par cette modulation tarifaire était de minimiser l'impact de la hausse tarifaire pour la clientèle à faible revenu. Après examen par le gouvernement, nous constatons que la proposition de modulation préparée et présentée par Hydro-Québec n'atteint que partiellement l'objectif visé, ne répondant pas ainsi à la demande initiale », a affirmé le ministre Hamad.

« Après discussions et en collaboration avec le ministre des Finances, Yves Séguin, un plan de mesures sera proposé au gouvernement, au plus tard lors de la préparation du prochain budget. Ce plan visera à aider les clients à faible revenu », a ajouté le ministre Hamad.

La Régie de l'énergie a refusé lundi d'étudier de façon prioritaire le projet de la société d'État qui voulait changer sa structure de tarifs à compter du 1^{er} avril.

Hydro-Québec a déjà demandé à l'organisme de régulation d'autoriser une hausse moyenne de 2,9 pour cent de ses tarifs à cette date.

Le ver MyDoom paralyse les courriels

MARIE-ANDRÉE AMIOT

On pensait être immunisé mais voilà qu'un nouveau ver a semé la pagaille ces derniers jours dans les ordinateurs de la planète. Selon les observateurs, MyDoom représente la plus grave attaque à frapper depuis des mois. Il se répand plus rapidement que SoBig.F, le méchant ver de l'été dernier qui avait paralysé des centaines de milliers de boîtes de courriel. Les éditeurs d'antivirus ont haussé hier en fin de journée son niveau d'alerte à 4.

Comme ses cousins, ce ver, communément appelé virus, se diffuse par les courriels et par le logiciel de partage de fichiers (peer-to-peer) de type Kazaa, utilisé par les abonnés qui échangent des pièces musicales.

Selon certaines sources, le ver est d'abord apparu en Russie, mais depuis lundi, 4h, plus de 160 pays ont rapporté ses ravages. C'est en Asie qu'il a fait ses premiers pas laissant le temps aux Américains de se préparer durant la nuit avant qu'il ne frappe les premiers ordinateurs.

« On l'a retrouvé dans un courriel sur 12 », affirme Mark Sunner, responsable de la technologie de l'entreprise MessageLabs en Grande-Bretagne. En comparaison, SoBig.F avait infecté un message sur 17. Partout, les entreprises rapportaient des ralentissements dans les systèmes informatiques.

Le ver dont le nom varie selon les éditeurs d'antivirus (MyDoom, Shimgapi, Norvag), arrive dans la boîte de courriel avec des mentions banales d'erreurs techniques comme Mail Delivery System (système d'envoi de courriel) ou Mail Transaction Failed (échec de l'envoi). Il se cache dans des pièces jointes et infecte les ordinateurs quand les utilisateurs ouvrent cette pièce d'apparence inoffensive.

Une fois ouvert, le fichier lance une fenêtre de texte bourrée de caractères illisibles. Il se relance à chaque redémarrage de l'ordinateur et scanne le disque à la recherche d'adresses électroniques. Il envoie des fichiers infectés à toutes ces adresses. En plus de ralentir considérablement les opérations en raison du surplus de courriels, il peut ouvrir une porte permettant à un pirate de prendre le contrôle de l'ordinateur à distance.

Il est également programmé pour envahir le site de l'éditeur SCO entre le 1^{er} et le 12 février. L'entreprise de l'Utah a offert 250 000 \$ US pour retrouver le ou les coupables.

Il infecte principalement les systèmes Windows de Microsoft. Les Mac sont à nouveau épargnés.

VIH: l'Alberta songe à un test sanguin obligatoire

KARIM BENEISSAIEH

Le test de dépistage du VIH pourrait devenir obligatoire dès ce printemps en Alberta dans des circonstances bien particulières. Le hic, c'est que les juristes doutent fort que cette loi passe le test de la Cour suprême.

Le projet de loi 204 qui sera déposé le 17 février prochain à Edmonton vise en premier lieu à protéger les policiers, gardiens de prison, médecins et autres professionnels qui auraient été exposés au fluide corporel d'une personne qui pourrait être infectée.

Dans ce cas, les autorités auraient le droit d'effectuer un prélèvement sanguin et de procéder à des tests de dépistage pour le VIH et les hépatites. Le député conservateur Thomas Lu-

kaszuk, qui prépare ce projet de loi depuis plus d'un an, affirme qu'il répond aux préoccupations de ceux qu'il appelle les « bons Samaritains » professionnels.

Chaque année, souligne-t-il, une vingtaine de policiers d'Edmonton entrent en contact avec du sang ou de la salive contaminés et doivent subir un traitement préventif ravageur. « Il n'y a pas de mécanisme légal pour obliger une personne à passer un test, explique le député d'Edmonton au bout du fil. Les professionnels doivent assumer le pire et se soumettre à un cocktail médical qui est très nocif, qui vous fait perdre vos cheveux et du poids, qui est dur sur les reins et le foie. Et on ne peut travailler ou avoir des relations

sexuelles non protégées pendant six mois. »

Largement majoritaires à l'assemblée législative albertaine, où ils détiennent 74 sièges sur 83, les conservateurs appuient sans réserve ce projet de loi, affirme M. Lukaszuk. Il sera vraisemblablement mis aux voix et adopté dès ce printemps. « Certains collègues veulent même aller plus loin et inclure les victimes de crimes sexuels, qui pourraient exiger un test de leur agresseur. Le problème, c'est que cette partie pourrait être renversée par la Cour suprême parce que notre système établit la présomption d'innocence. »

Mais les juristes, eux, vont plus loin : toute cette loi serait probablement invalidée si la Cour suprême

devenait l'évaluer. « Imposer des tests, ce n'est pas permis par la loi et ça enfreindrait toutes les protections constitutionnelles qu'on a en vertu de la Charte canadienne », tranche Louis Letellier de St Just, avocat en droit médical. Dans deux affaires, la Cour suprême a déjà décidé qu'on ne pouvait imposer pareil test, même sur des agresseurs sexuels, précise le juriste.

Impossible de présumer de la décision de la Cour suprême, rétorque Thomas Lukaszuk. « La loi n'est pas encore passée, il n'y a donc aucune décision. Je respecte l'opinion des spécialistes, mais c'est leur opinion. Mais je ne suis pas d'accord, moi, j'ai reçu d'autres opinions juridiques. »

12,3 millions de plus aux victimes de l'hépatite C

ARIANE KROL

Québec versera 12,3 millions de dollars de plus aux personnes qui ont contracté l'hépatite C à la suite d'une transfusion reçue avant 1986 et après 1990, soit 14 500 \$ par personne.

« Il s'agit d'un bon règlement considérant le rôle limité joué par le gouvernement du Québec dans

le scandale du sang contaminé », a déclaré le porte-parole des victimes, Laurent Pontbriand, dans un communiqué publié hier.

Les quelque 850 victimes visées par ce règlement, qui avaient déjà touché 10 000 \$ de Québec, recevront 14 500 \$ de plus au cours des prochains mois.

Cette entente met fin au recours collectif déposé contre Québec en

1998. Le recours contre le fédéral est cependant maintenu. Ottawa a versé 1,2 milliard de dollars aux victimes infectées entre 1986 et 1990, mais n'a rien accordé à celles qui ont développé la maladie à la suite d'une transfusion reçue avant ou après cette période.

Les conjoints et les enfants infectés par des personnes visées par cette entente, qui a été approuvée

hier matin au palais de justice de Montréal, ont également droit à l'indemnisation.

Tous ceux qui ont déjà reçu le premier versement de 10 000 \$ n'ont aucune démarche à faire pour recevoir la seconde tranche. Les autres personnes qui seraient admissibles peuvent demander un formulaire de réclamation à la Régie de l'assurance-maladie du Québec.

SALON DU BATEAU

Plus tôt cette année!

plus de 400 embarcations!

VENEZ ACCOSTER SUR L'ÎLE

29 janvier au 2 février

Place Bonaventure

Courez la chance de gagner l'un des 2 prix de 5000\$ applicable sur votre achat en salon.

Prix d'entrée (taxes incluses)
 Admission générale : 10.00\$
 Étudiants / âge d'or : 7.00\$
 Enfants accompagnés (6 à 12 ans) : 3.50\$
 Enfants 5 ans et moins : Gratuit

Heures d'ouverture :
 Jeudi et Vendredi : 12h00 à 22h00
 Samedi : 10h00 à 22h00
 Dimanche : 10h00 à 18h00
 Lundi : 11h00 à 16h00





YVES BOISVERT

Le destin, le secret et la loi

Qu'est-ce que ça peut bien faire que le docteur Di Lorenzo ait contracté le virus du sida en soignant un enfant en détresse plutôt qu'autrement, en ayant des relations sexuelles, par exemple ?

D'une certaine façon, ça ne change rien. Ça ne change rien à ses obligations et à celles de ses collègues pour la suite des choses.

Mais cela nous éclaire sur un certain nombre de choses. D'abord, comment les pratiques ont évolué depuis 14 ans. Ensuite, comment on pu réagir ceux qu'elle a informés. Finalement, sa réaction nous montre le caractère de cette chirurgienne orthopédiste de très haut calibre : elle n'a pas tenté de cacher son état (du moins pas totalement). Elle s'est informée sur les procédures en vigueur. Et elle a continué à se spécialiser, sachant qu'elle devrait délaissier certains actes chirurgicaux.

De toute évidence, on a affaire à une femme exceptionnelle. Et à un destin cruel, absurde. Pourquoi a-t-il fallu qu'après avoir consacré des années à devenir une super spécialiste, une des meilleures au pays, dans le but très précis de soigner des enfants, il a fallu que cela arrive ? Qu'il y ait eu cet enfant sidéen, cette veine qu'on ne trouvait pas, et qu'on trouve finalement, ce sang qui coule, et cette infection ? C'était le début de sa carrière, elle avait 34 ans. Pourquoi ? Pour rien. Parce que.

Gardons-nous d'échafauder des comparaisons entre ce qui se passait en 1990 et ce qui se passe aujourd'hui. L'information sur le sida et les risques associés a grandement évolué depuis. On n'avait que très peu d'études, à l'époque, sur les infections patients-médecins. Les précautions n'étaient pas ce qu'elles sont. Les procédures inexistantes. Encore à ce jour, le tout est laissé au sens des responsabilités des médecins, qui doivent connaître un ensemble de « recommandations ».

Le faible nombre de cas au Canada explique la situation. On invente rarement une solution avant de faire face au problème. D'une part, on peut penser que les médecins chargés d'appliquer ces recommandations ont été très sensibles au sort tragique de leur collègue, d'autant qu'elle est devenue porteuse en soignant un bébé. Cela pourrait expliquer que l'information soit restée dans un cercle très restreint.

D'autre part, dès 1991, les documents faisant autorité aux États-Unis sur le sujet recommandaient d'informer le patient en cas d'intervention à risque ; et d'impliquer dans le comité de supervision du médecin un responsable de la santé publique. Qu'en a-t-on fait ?

Gardons-nous donc, aussi, d'envoyer toute l'histoire sous le tapis sous prétexte qu'on a affaire à une femme remarquable et admirée. Il

reste à comprendre ce qui s'est passé après. Peut-être l'enquête du Collège des médecins le révélera-t-elle. Mais de toute évidence, il ne faut pas compter sur Sainte-Justine pour nous aider.

Les questions restent les mêmes : quelles mesures précises ont été prises ? Quelles opérations ont été jugées acceptables ? Quand ? Comment ? Pourquoi la direction a-t-elle été tenue dans le secret ? Est-ce à

Des milliers de personnes ont été dérangées, inquiétées profondément, même. Mais faut-il absolument qu'une cour déclare « l'hôpital », cet être abstrait, coupable du silence de quelques-uns ?

cause d'une méfiance entre les spécialistes et les « administrateurs », deux groupes qui ne sont pas nécessairement copains-copains ? Est-ce pour protéger la chirurgienne d'une décision de panique de l'administration ?

Je doute que le moyen d'y parvenir soit l'institution d'un recours collectif, comme il en est question.

Qu'est-ce qu'un recours collectif ? Une poursuite intentée par une personne au nom d'un groupe indéterminé de victimes qui ont, généralement, subi des dommages peu élevés individuellement, mais importants lorsqu'ils sont additionnés.

Il y a des cas où il s'agit d'un outil fort utile pour « punir » certains comportements abusifs qu'autrement la loi ne corrigerait pas, les gens n'ayant que peu d'intérêt à poursuivre individuellement, ou la réunion de toutes les causes étant trop compliquée.

Mais ici, qui servirait-on, sauf les avocats ? Les parents ? Les enfants ? Voyons donc. On ne parle pas d'hypothétique cas d'infection. Les autres,

taille, bien défendu, qui n'admet pas facilement ses torts, qui cache régulièrement des faits troublants et qui livre bataille féroce, avec des fonds d'assurances considérables. Ces avocats jouent un rôle important et tout à fait honorable. Mais dans le cas de Sainte-Justine, le recours qui s'annonçait m'apparaît un combat mal choisi.

Inutile pour le passé, à condition que l'on fasse autrement la lumière sur cet énorme flou qui entoure la gestion du « cas » Di Lorenzo. Donc dans la mesure où le Collège des médecins n'enterre pas son enquête dans le secret — ce qui n'est pas assuré.

Inutile pour l'avenir, assurément, puisque déjà le ministre Couillard annonce que Québec requerra une meilleure circulation de l'information pour tous les cas de médecin susceptible de transmettre une maladie, même si les risques sont faibles. Ce que le comité d'experts du Collège des médecins (qui enquêtait sur le sujet avant même l'affaire de Sainte-Justine) s'approprie à recommander dès le mois prochain.

Des milliers de personnes ont été dérangées, inquiétées profondément, même. Mais faut-il absolument qu'une cour déclare « l'hôpital », cet être abstrait, coupable du silence de quelques-uns ? Je n'en vois pas l'urgence.

HÔPITAL SAINTE-JUSTINE

La moitié des patients ciblés auraient été joints

ARIANE KROL

Inondé d'appels, l'hôpital Sainte-Justine a répété hier que seuls les patients ayant été opérés par le médecin séropositif Maria Di Lorenzo entre 1990 et 2003 doivent subir un test de dépistage du VIH. L'hôpital en a analysé plus de 900 jusqu'ici. « On estime que 50 % des gens qui sont sur la liste ont été joints », a indiqué la porte-parole de l'hôpital, Sylvie Tessier, hier en fin de journée.

Sainte-Justine a causé une commotion jeudi dernier en annonçant avoir découvert qu'entre 1990 et 2003, 2614 jeunes patients avaient été opérés par un médecin séropositif. Leurs familles ont été jointes pour qu'ils subissent un test de dépistage du VIH.

L'hôpital a reçu 10 000 appels téléphoniques jusqu'ici, pratiquement quatre fois plus que le nombre de patients ciblés. Sainte-Justine a déjà analysé 920 prélèvements et informé les parents des résultats dans la majorité des cas.

L'hôpital rappelle que le risque de contamination est extrêmement faible, mais refuse toujours d'indiquer si tous les tests réalisés jusqu'ici sont négatifs.

« On va publier le bilan de cette opération dans une publication scientifique », dit Sylvie Tessier, en précisant que l'hôpital a bon espoir de terminer l'opération d'ici un mois.

L'avocat Jean-Pierre Ménard, spécialisé dans les recours intentés dans le secteur de la santé, dit avoir été joint par une quarantaine de

parents désireux de participer à un recours collectif.

« Le message de tous mes clients est uniforme : ils sont tous très fâchés, il auraient tous voulu savoir et ils auraient tous voulu que leur enfant soit opéré par quelqu'un d'autre », a-t-il indiqué hier en entrevue téléphonique.

L'avocat a commencé à rencontrer les parents en petits groupes hier et il lui faudra environ deux semaines pour déterminer s'il y a matière à déposer une demande de recours collectif. « Il faut voir s'il y a une preuve de la faute, une preuve de dommage et un lien causal probable entre les deux », dit-il.

Si une indemnité était accordée, elle ne dépasserait pas 10 000 \$, estime-t-il.

La Société canadienne de mala-

dies infectieuses (SCMI) se dit préoccupée par le cas de Sainte-Justine et le fait que les provinces n'aient pas de politique commune pour gérer le risque de transmission du VIH des médecins aux patients.

« La SCMI aimerait encourager un débat sur la question au niveau national », a indiqué l'organisme dans un communiqué, en précisant qu'il travaille à organiser un atelier sur la question.

De son côté, la Fondation de l'hô-

pital affirme que les problèmes de l'établissement n'affectent pas sa campagne de financement. « On n'a pas eu de gens qui auraient annulé leur don ou reporté leur contribution, il n'y a pas eu d'impact sur les efforts de sollicitations ni pour rencontrer les gens. On a même eu des témoignages d'appui », dit la porte-parole de la Fondation, Manon Chevalier. Pour atteindre son objectif de 100 millions de dollars, la fondation doit encore recueillir 24 millions d'ici 2007.

Journée portes ouvertes
le dimanche 1^{er} février 2004
de 10 h à 17 h

Venez voir ce qui fait de l'ÉTS un établissement universitaire unique

Au programme :
Présentations animées dans les laboratoires
Démonstrations inédites
Rencontres avec des étudiants, des diplômés, des chercheurs et des professeurs passionnés par le génie et la technologie
Stands d'information sur les programmes d'études de 1^{er}, 2^e et 3^e cycles
Visites guidées

L'ÉTS de génie et d'audace

Université du Québec
École de technologie supérieure

www.etsmtl.ca

1100, rue Notre-Dame Ouest (angle Peel, métro Bonaventure)
Montréal (514) 396-8800

SoLdEs
APRÈS INVENTAIRE

RÉALISEZ DES ÉCONOMIES SUPPLÉMENTAIRES DANS TOUS NOS RAYONS SUR VOS FAVORIS DE L'AUTOMNE-HIVER 2003 EN PROFITANT DE RABAIS ADDITIONNELS SUITE À NOTRE INVENTAIRE ANNUEL

LE 31

JUSQU'À 79% DE RABAIS | **19.99**
LES CHEMISES SPORT | RÉG. JUSQU'À 98.00

simons
QUÉBEC PLACE STE-FOY * GALERIES DE LA CAPITALE * VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, LAVAL CARREFOUR LAVAL, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

ACTUALITÉS

8 mars Les manifs seront placées sous le sceau de la grogne des femmes contre le gouvernement Charest

L'avenir du Conseil du statut de la femme est en jeu

LOUISE LEDUC

« La riposte des femmes ». Tel sera le thème des prochaines manifestations de la Journée des femmes, le 8 mars, placées sous le sceau de la grogne des Québécoises envers le gouvernement Charest. La dernière source de mécontentement : la transformation possible du Conseil du statut de la femme (CSF) en un Conseil de l'égalité qui diluerait les revendications traditionnelles des femmes parmi celles des hommes et peut-être même des communautés culturelles.

Au sortir d'une rencontre avec Michelle Courchesne, la ministre res-

ponsable du dossier de la Condition féminine au gouvernement, les représentantes de 10 organisations syndicales se sont montrées indignées de la « réingénierie » des sexes en cours.

« Elle (la ministre Courchesne) maintient que l'existence d'un organisme indépendant du gouvernement, ayant pour mandat d'émettre des mémoires et des avis, lui apparaît important, mais quand on lui demande si le Conseil du statut de la femme sera maintenu, la réponse est non », indique Carole Lejeune, responsable du comité des femmes à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

La possibilité que les revendications traditionnelles des femmes soient noyées en un éventuel Conseil de l'égalité, qui se pencherait éventuellement aussi bien sur la discrimination envers les femmes qu'envers les hommes ou les communautés culturelles ou les gais, est loin de plaire aux syndicats. Pour eux, la discrimination contre les femmes continue d'être suffisamment rampante pour qu'elle mobilise un conseil paragouvernemental à elle seule, comme c'est le cas depuis 30 ans.

Le maintien du Conseil du statut de la femme est rendu d'autant plus nécessaire par les attaques « antiféministes du gouvernement », a dénoncé

Monique Voisine, conseillère à la condition des femmes au Syndicat de la fonction publique du Québec.

Ces inquiétudes quant à l'avenir du CSF, aussi bien que pour le Secrétaire à la condition féminine, s'ajoute au mécontentement syndical face à la hausse des tarifs des services de garde et l'interdiction de la syndicalisation des travailleuses en garderie, des mesures particulièrement pénalisantes pour les femmes.

Une annonce bientôt

En entrevue téléphonique, la ministre Michelle Courchesne a promis que le sort du Conseil du statut de la femme serait fixé au cours des « très

prochaines semaines », ce qui permettra de mettre fin à toutes les spéculations.

Même si une annonce est imminente, la ministre Courchesne a assuré qu'elle était toujours en mode « écoute » et qu'elle s'expliquait mal la réaction de l'intersyndicale des femmes. Oui, dit-elle, elle réfléchit toujours à cette question d'égalité, mais elle le fait en demeurant très consciente qu'il existe « encore de la discrimination (envers les femmes) et que les acquis demeurent fragiles ».

L'intersyndicale des femmes regroupe 170 000 membres de 10 organisations syndicales.

« Rapport qu'y faudrait surtout pas passer tout drette. »

0\$
Nokia 3386i

19\$
Audiovox 8450

69\$
Slider de Kyocera

79\$
Audiovox 8600

Mobilité Jusqu'au 1^{er} février, solde de téléphones-à-poche avec écran couleur.*

- En prime, obtenez 4 mois d'appels locaux illimités* à l'activation.
- Service prépayé aussi disponible. Abonnez-vous maintenant et doublez votre crédit de départ.
- Avec une offre pareille, c'est le temps de choisir Bell.

Magasins Espace Bell et Bell Mobilité
1 888 4MOBILE www.bell.ca/mobilité

Certaines conditions s'appliquent. Photos à titre indicatif. Détails en magasin.
*Sujet à un engagement de 24 mois. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent. Pas offert avec le service prépayé.

Bell
Et bien simple.™

Bell Mobilité

Auteuil

Entreprise Yaco enr.
5330, boul. des Laurentides
(450) 628-9366

Dorval

J.D. Mobilité
10925, chemin Côte-de-Liesse
(514) 422-0511

Granby

Bell Mobilité
590, boul. Boivin
(450) 378-3618

Hull

Action Solutions Radio Inc.
73, rue Jean-Proulx
(819) 777-0999

Joliette

Boutique du téléphone
127, boul. St-Charles Borromé N.
(450) 752-5030

Lachine

CBCI Telecom inc.
2409, 46e Avenue
(514) 422-3334

Lafontaine

Cosat
2121, boul. Labelle
(450) 431-5122

Laval

Metro Com Canada
800, boul. Chomedey (120)
(450) 687-4000

Longueuil

Cellcom
650, place Trans-Canada
(450) 463-7777

Triacom

2771, boul. Jacques-Cartier Est
(450) 928-2244

Montréal

ABCO Telecom inc.
8900, rue Lajeunesse
(514) 389-8900

CelluMTL

Complexe Desjardins
(514) 282-3388

Citécell

5450, rue St-Patrick (101)
(514) 762-2000

Télécentre Québec

6855, rue St-Jacques Ouest
(514) 485-5222

Salaberry-de-Valleyfield

Librairies Boyer Ltée
10, rue Nicholson
(450) 373-6211

Sherbrooke

Gobell et Filles
4505, boul. Industriel
(819) 563-0406

St-Eustache

Communications J.D.
66, rue Dubois (107)
(450) 974-7444

Terrebonne

Her-Comm
1729, chemin Gascon
(450) 964-7777

Aussi offert dans les magasins Espace Bell.

EN BREF

Le sang de bovin autorisé

Le Canada n'a pas l'intention pour le moment d'imiter les États-Unis qui ont interdit lundi l'utilisation du sang de bovin dans la fabrication de moules. Un porte-parole du ministère de l'Agriculture, Vern Greenshields, a déclaré que la preuve scientifique démontrait qu'il y avait peu de risque de propager l'encéphalopathie spongiforme bovine, ou la maladie de la vache folle, par le sang. « L'interdiction n'existe pas au Canada », a-t-il résumé. Le sang de bovin provenant d'abattoirs est généralement utilisé dans un mélange qui remplace le lait servant à l'engraissement des veaux. Il faut dire que les vaches qui mettent les veaux au monde sont généralement abattues pour consommation humaine dans les 12 mois suivant la naissance de leur petit. Certains scientifiques estiment cependant que l'ESB peut être transférée par le sang par le biais des prions, des morceaux de protéines infectées. *d'après PC*

Dures critiques contre la CARRA

L'organisme qui gère les régimes de retraite du secteur public a été sévèrement critiqué hier lors d'une commission parlementaire à Québec. La Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui gère les pensions de 508 000 fonctionnaires et employés des réseaux de la santé et de l'éducation, fournit des informations erronées aux retraités et n'a pas l'équipement informatique requis pour traiter convenablement les dossiers, ont fait valoir plusieurs témoins. La présidente du Syndicat des professionnels du gouvernement, Carole Roberge, a même prétendu que les procès-verbaux que son syndicat reçoit du comité de gestion de la CARRA sont amputés de plusieurs détails importants. *d'après PC*

Les cégeps demandent 160 millions

MARIE ALLARD

À l'instar des universités, les 48 cégeps publics demandent à Québec de les refinancer. Pour 2004-2005 seulement, la part de gâteau qu'ils convoitent est de 160 millions.

C'est à l'occasion des consultations prébudgétaires, hier matin à Montréal, que la Fédération des cégeps a demandé à Yves Séguin, ministre des Finances, de réinvestir dans le réseau collégial. Outre l'augmentation des coûts de système — évaluée à 50 millions — les cégeps réclament 15 millions (coupés dans le budget de l'an dernier, selon eux) et 95 millions d'argent frais pour combler de nouveaux besoins. « On dit au Parti libéral : ramenez-nous là où vous nous avez laissés il y a 10 ans, en nous redonnant 50 millions », a expliqué Gaëtan Boucher, président-directeur général de la Fédération.

Une fois ces 50 millions soustraits des 95 millions supplémentaires, restent 45 millions, que les collèges espèrent dépenser comme suit : 40 millions pour développer l'offre de formation aux adultes et cinq millions pour assurer la continuité de projets mis en place en 2001 grâce au Fonds jeunesse Québec.

Il s'agit là d'un minimum, avertit la Fédération. « Si, comme l'an dernier, nous connaissons plutôt des compressions budgétaires, nous devons faire des coupes dans les services aux étudiants », a noté M. Boucher.

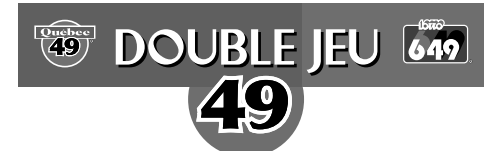
Or, le ministre de l'Éducation, Pierre Reid, n'a jamais reconnu qu'il y avait eu des coupes dans le budget des cégeps. En octobre, il a plutôt conseillé aux établissements de puiser dans leurs surplus — 29 collèges en avaient — pour éponger les déficits prévus.

« On est conscient, comme réseau, que nos demandes exercent de la pression sur les finances publiques, a indiqué M. Boucher. C'est pourquoi nous proposons au gouvernement d'explorer de nouvelles avenues de financement des cégeps. » Il s'agit notamment de faire appel au secteur privé pour financer la formation technique, de permettre l'accès à des fonds fédéraux et de déréglementer les droits de scolarité des étudiants étrangers. Reste à voir si le gouvernement acceptera d'en débattre lors du Forum des cégeps qu'il s'est engagé à tenir au printemps.

UN TOTAL DE 500 000\$ EN LOTS BONIS, jusqu'au 31 janvier.

Un duo qui a de la gueule

Doublez vos chances de devenir millionnaire avec



18 ans +



MISE SUR TOI 1 866 505-JEUX



Le plus grand solde anniversaire de toute l'histoire de Fraser

Plus de 80 000 pieds carrés de meubles traditionnels et contemporains

Jusqu'à **50%** de rabais sur toute la marchandise en stock

Canapés, causeuses, fauteuils et repose-pieds traditionnels

	Prix cour.	Solde
Repose-pieds à juquette chenille rose, de Barrymore	895	309
Fauteuil presbytère blanc cassé, juquette doublée de dentelle transparente	1049	575
Fauteuil d'appoint, damassé velours vert kaki foncé, base à juquette argentée	619	319
Bergère Chippendale, imprimé tapis persan, ton rubis, de Sherrill	1499	825
Causeuse chenille rayée or/vert/rouge, de Sherrill	1395	705
Fauteuil club chenille vert/bleu menthe, de Sherrill	2999	1499
Bergère à juquette toile de Jouy crème/bleu, de Century	3049	1525
Fauteuil sans bras à dossier piqué, damas chenille vert jade, de Sherrill	2649	1549
Canapé damassé rayé bleu/or/vert, de Barrymore	1779	909
Fauteuil club à pieds tambour, imprimé bourgogne/noir/or, de Barrymore	3429	1995
Fauteuil club pivotant, damassé chenille jaune pâle, de Century	3379	2025
Fauteuil club tapisserie sauge/or/paprika, de Vanguard	4395	2195
Causeuse à imprimé floral vert/crème/llias, de Century	4579	2289
Causeuse chenille imprimée florale jaune, de Barrymore	4079	2445
Gros fauteuil baquet à dossier piqué, tissu vert moyen, de Century	5249	2625
Canapé damassé or pâle, forme de rein, coussins contrastants, de Vanguard	7339	4035
Bergère à imprimé armoires noir/rouge/or, pieds style gallois, de Harrods	7239	4339

Armoires, meubles, buffets et secrétaires importés d'Europe

Armoire à couronne 1 porte, façade en miroir, noyer moyen, d'Italie	2195	1095
Armoire une porte façade en miroir, noyer moyen, d'Italie	2295	1145
Petit meuble audio d'inspiration nautique, en cerisier, d'Espagne	3325	1149
Armoire à couronne galloise sculptée, chêne clair, d'Italie	5495	2195
Armoire télé à portes coulissantes, noyer antique, d'Espagne	5399	2699
Chiffonnier provincial français 3 tiroirs, fini cerisier antique, d'Espagne	5779	2889
Bureau à cylindre, fini noyer antique, pieds fuselés, d'Espagne	5995	2995
Grosse vitrine triple en noyer antique travaillé, d'Italie	8695	3045
Secrétaire à abattant Louis Philippe, cerisier antique, de France	7195	3595
Armoire télé basse, portes escamotables, bois fruitier antique, de France	6195	3715
Gros bureau à cylindre, acajou à incrustation, d'Espagne	7495	3745
Bureau à cylindre Empire, placage noyer moyen, d'Italie	7849	4315
Vitrine galbée en noyer ronceux, d'Italie	8995	4495
Buffet demi-lune Empire, acajou foncé, gamitures noir/or, d'Espagne	8995	4945
Buffet demi-lune en acajou ronceux, d'Angleterre	13725	6175
Vaisselle style Sheraton, ronce de noyer, façade concave, d'Italie	13695	8215

Fauteuils d'appoint, divans, bancs et récamiers à cadre en bois apparent

Chaise Louis XIII, damassé ivoire, cadre noyer	579	289
Chaise Régence en acajou foncé, siège damas bleu pâle, d'Angleterre	625	315
Chaise de style méditerranéen, fini pacanier moyen, tissu blanc cassé, de Stanley	829	415
Fauteuil de style méditerranéen, fini pacanier moyen, tissu blanc cassé, de Stanley	975	485
Bergère damas jaune, fini acajou, pieds Queen Anne	1025	615
Fauteuil en noyer, dossier travaillé serpent or et siège rayé or/rouge, d'Italie	1449	869
Fauteuil berçant rembourré, imprimé piqué pastel, base au fini miel	1895	945
Bergère ton paille, pieds de griffon acajou	1995	995
Bergère damas or antique pâle, pieds de griffon	1995	995
Fauteuil Louis XV, fini biscuit antique craquelé, imprimé beige/crème	2249	1015
Repose-pieds base faux bambou fini noyer, tissu vert/noir/rouge	2115	1055
Fauteuil provincial français, cadre noyer antique, imprimé champêtre multicolore	3259	1465
Fauteuil club en velours noir, cadre travaillé fini similironce/or antique	2995	1495
Fauteuil à dossier ovale, cadre acajou, imprimé léopard, de Vanguard	3429	1885
Bergère Louis XV et repose-pieds, cadre ivoire craquelé, damassé chenille taupe	3159	1895
Bergère à pieds Queen Anne, cadre biscuit antique, paisley bleu mer pâle	5329	2129
Fauteuil Louis XVI à cadre doré, larges rayures rouge/or, de Sherrill	4289	2145
Bergère et repose-pieds, imprimé bourgogne/noir/or, de Barrymore	4125	2269
Bergère Louis XV fini noyer moyen, damas or pâle, de Century	5025	2765
Mini canapé Queen Anne rayé jaune, pieds noyer antique, de Barrymore	2915	1465



Canapés, causeuses, fauteuils et repose-pieds fonctionnels et contemporains

Fauteuil presbytère chenille blanc cassé, pieds chantreïnés au fini noyer	925	325
Fauteuil presbytère blanc cassé, pieds à pointe, fini noyer foncé	1279	445
Fauteuil chenille noire, imprimé léopard avec garniture, pieds en bois	1125	449
Chaise contemporaine, dossier ovale, cadre noyer foncé, mini-rayures ton or	925	459
Fauteuil et 1/2 style Art Déco, tweed vert chartreuse	2299	1149
Gros fauteuil club et repose-pieds, tweed beige, passepoil cuir, de Drexel Heritage	5499	1375
Fauteuil club contemporain, couleur lin, pieds carrés, de Barrymore	2595	1425
Gros fauteuil club chenille taupe, pieds carrés, de Barrymore	3189	1749

Fauteuil club et repose-pieds, imprimé beige, pieds carrés, de Vanguard	4549	1819
Canapé à pieds carrés, ton chamcau, avec coussins contrastants, de Vanguard	2029	1029
Canapé rétro tweed bleu charbon, appui-bras hauts et coussins imprimés	2169	1069
Fauteuil club tapisserie sauge/or/paprika, de Vanguard	4395	2195
Canapé chenille beige pieds carrés, coussins contrastants, de Barrymore	4565	2739
Canapé lainage gris, coussins de dossier en soie, pieds noyer, de Century	4925	2955
Imposant canapé chenille taupe/or, dossier à coussins, de Barrymore	5945	3269

Meubles d'appoints peints et décorés à la main

Table d'appoint ovale peinte blanc antique craquelé, décorations florales, d'Italie	275	135
Guéridon à chinoiserie peint noir, d'Italie	985	445
Console demi-lune style vénitien, peinte bleu pâle, d'Italie	1025	459
Petite table basse carrée, peinte pastel, style vénitien, d'Italie	569	279
Table ronde peinte noir/bourgogne, touches dorées, de Hekman	1849	739
Console demi-lune peinte noir, décorations néoclassiques, de Sherrill	2375	1495
Commode acajou, scène lacustre peinte à la main, de Jasper	4699	1879
Table d'appoint ronde fini noyer antique, avec portes, de Jasper Cabinet	4739	2129
Vitrine antique peinte et décorée, tons de terre/mastic	4199	2299
Chiffonnier galbé, décorations royales peintes à la main, de Maitland Smith	6425	2889

Meubles d'appoint rustiques et de détente

Chaise à dossier en échelle, fini noyer antique, siège paillé	645	289
Tête de lit à fuseaux, format simple, fini cerisier antique, de Lexington	975	289
Fauteuil en cerisier style antillais, siège et dossier en tissu blanc cassé	1189	475
Tabouret de bar en osier, base en bambou	1239	495
Petite table en osier fini café, dessus verre, de Lexington	1285	519
Petite table ovale rustique, chêne moyen, de Hekman	1069	585
Encoignure en cerisier clair antique, de Pennsylvania House	4729	2129
Table d'appoint ronde fini noyer antique, avec portes, de Hickory White	5225	2349
Hot de cuisine, peint blanc antique/crable naturel, de Pennsylvania House	2255	1155

Meubles de luxe et pour bureau à domicile

Fauteuil d'accueil contemporain, tissu noir, pieds en acier inox	695	345
Fauteuil d'accueil contemporain, cuir noir, pieds en acier inox	1049	525
Fauteuil pour visiteur, cadre acajou, vert forêt	1665	999
Fauteuil d'accueil Queen Anne, cuir piqué bleu foncé, cadre en chêne	2425	1089
Fauteuil en cuir vert, cadre en cerisier antique clair, de Sligh	2799	1539
Étagère-bibliothèque acajou antique, de Sligh	4039	2425
Meuble informatique chêne foncé, style Arts and Crafts	7119	4269
Armoire informatique de style provincial français, chêne foncé, de Hekman	10715	4285
Bureau de luxe en demi-lune, incrustation ronce, fini Grand Marrier, d'Espagne	12995	5199

Et la liste continue... Venez profiter de rabais sur des milliers d'autres articles en provenance du monde entier!

French Country de Hekman
Chambre à coucher 5 pièces de style provincial français, fini cerisier antique, sculpté main, comprenant 1 grand lit à panneau, 1 commode triple, 1 miroir biseauté travaillé, 1 grande armoire 2 portes et 1 grand chiffonnier à porte, sur base à tiroir.
Prix cour.: 21 379\$
Solde 12 825\$

Grand Provenance de Henredon
Somptueuse chambre à coucher de style européen, 6 pièces, fini noyer moyen, avec incrustations de ronce et appliques laiton, comprenant 1 très grand lit à panneau, 2 grandes tables de chevet, 1 grande commode triple, 1 miroir éclairé et 1 grande armoire 4 portes.
Prix cour.: 74 395\$
Solde 48 349\$

West Indies de Drexel Heritage
Chambre à coucher en acajou antique sculpté, 5 pièces, style antillais, comprenant 1 très grand lit à baldaquin sculpté main, 1 commode à dessus en pierre, 1 miroir, 1 grande table de chevet et 1 grande armoire.
Prix cour.: 37 095\$
Solde 22 249\$

Fraser DEPUIS SINCE 1880
1 880 ~ 2004
Téléchargez la liste complète des articles en solde au : <http://www.meublefraser.com/>
Des meubles sans pareil® 8300, ch. Devonshire, Montréal - (514) 342-0050
Autoroute Métropolitaine
Devenirie
Royalmount
Jean-Talton
Ouvert exceptionnellement le dimanche de midi à 17 h!



Livrée toute garnie.

La Civic Édition Spéciale comprend 1 700 \$ d'équipement sans frais.

- Climatisation avec microfiltration d'air
- Lecteur CD
- Verrouillage électrique des portes
- Blason commémoratif Édition Spéciale

Berline ou coupé Civic SE 2004

198\$*

par mois pour location 48 mois

0\$

dépôt de sécurité

Taux de financement jusqu'à 60 mois

4,8%

Incluant

96 000 km • Option 0\$ comptant disponible

Transport et préparation inclus en location seulement



Civic Édition Spéciale
Illustrée

OUI, ON A FAIT LE PLEIN

Tous les véhicules Honda sont livrés avec un réservoir plein.



L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

HONDA

POUR OBTENIR L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS, VISITEZ LE [WWW.HONDA.CA](http://www.honda.ca) OU COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9.

Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. *Cette offre porte sur les berlines Civic SE 5 vitesses 2004 (modèle ES1534PX) et les coupés Civic SE 5 vitesses 2004 (modèle EM2124PX) neuves. Versement mensuel de 198 \$, pendant 48 mois pour un total de 12 172 \$ pour les berlines Civic SE 5 vitesses 2004 et de 12 300 \$ pour les coupés Civic SE 5 vitesses 2004. Versement initial de 2 668 \$, ou échange équivalent, première mensualité exigible pour les berlines Civic SE 5 vitesses 2004 (modèle ES1534PX). Versement initial de 2 796 \$, ou échange équivalent, première mensualité exigible pour les coupés Civic SE 5 vitesses 2004 (modèle EM2124PX). Programme 0 \$ comptant également offert. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation (P.D.I.) inclus en location seulement. Frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Option d'achat au terme de la location offerte moyennant un supplément. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. P.D.S.F. 16 800 \$ pour les berlines Civic SE 5 vitesses 2004 (modèle ES1534PX) et les coupés Civic SE 5 vitesses 2004 (modèle EM2124PX). Transport, préparation, frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Le prix de vente des concessionnaires peut être inférieur. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Photo à titre indicatif.

« Nous avons bien fait de sabrer les subventions aux entreprises », répète le premier ministre

DENIS LESSARD

BERLIN — Le gouvernement avait raison de sabrer les crédits fiscaux et les subventions aux entreprises : les investisseurs étrangers sont bien davantage intéressés par la qualité de la main-d'oeuvre, la fiabilité et les faibles coûts de l'énergie et la fiscalité des entreprises, a estimé le premier ministre Jean Charest hier à Berlin.

Au cours des rencontres avec les investisseurs potentiels en Europe, « tous ces éléments sont fondamentaux ». « Les questions de l'aide financière, cela arrive en queue de comète », a souligné M. Charest durant la

conférence de presse-bilan de sa première mission en Europe. Dans le dernier budget, Québec a imposé une coupe sévère dans les abris fiscaux des entreprises. Depuis plusieurs mois, la Société générale de financement et Investissement Québec n'accordent qu'au compte-gouttes de l'aide financière ou du capital de risque aux entreprises.

Le fait qu'il n'ait guère annoncé d'investissements durant sa tournée n'inquiète guère le premier ministre : « L'essentiel du voyage ne visait pas des annonces. On mise sur le travail de terrain pour qu'on puisse continuer à être présents sur le marché européen », a-t-il expliqué.

Selon M. Charest, « le Québec est sur la bonne voie » pour attirer les investisseurs en misant sur ses avantages. L'aide financière peut être nécessaire pour que la province demeure compétitive, mais quand la subvention devient la raison essentielle d'un investissement, « il faut s'interroger », souligne-t-il. Le Québec a dépensé l'an dernier quatre fois plus que l'Ontario en aide aux entreprises de toute farine, bien que sa population soit bien inférieure. Le gouvernement péquiste, plus interventionniste, a dilapidé inutilement les fonds publics en subventions qui n'étaient pas nécessaires, selon M. Charest.

De passage à Londres, la semaine dernière, le premier ministre avait pu annoncer un investissement de 489 millions par Rio Tinto aux installations de QIT-Fer et Titane, à Sorel. Puis en fin de parcours à Munich, il a participé à l'annonce d'un investissement de 67 millions à l'usine de Technocell, à Drummondville. Dans les deux cas, les compagnies augmentent la valeur de leurs actifs au Québec, mais il n'y a aucun emploi supplémentaire. Pas davantage d'emplois dans le choix de Montréal par Mécachrome pour installer le siège social de son holding international. Une entente de commer-

cialisation entre Hydro-Québec et Siemens mettra quelques années à donner des retombées.

Par ailleurs, hier, M. Charest a eu un entretien avec le chancelier Gerhard Schröder, l'un des leaders de la nouvelle Europe, une première en 15 ans pour un premier ministre québécois. Le chancelier a évoqué l'importance de Bombardier en Allemagne — la compagnie québécoise y emploie plus de 10 000 personnes. Bombardier est aux prises avec de sérieux problèmes et compte rationaliser ses activités, fermer six des 37 usines qu'elle possède en Europe pour l'assemblage de wagons de trains, de métro ou de tramways. Les usines au Royaume-Uni et en Allemagne surtout sont les moins performantes. Or, Bombardier s'était engagée à ne pas fermer d'usines quand elle a acheté Adtranz en 2001 et Deutschwagenbahn en 1994.

Charest perd son attaché de presse

MARIO CLOUTIER

QUÉBEC — L'attaché de presse du premier ministre Jean Charest sera le directeur des communications de la toute nouvelle Autorité des marchés financiers. Christian Barette entrera en fonctions dès lundi prochain, tel que décidé hier par le conseil d'administration de l'Autorité, autrefois connue sous le nom d'Agence d'encadrement du secteur financier.

Âgé de 40 ans, M. Barette travaillait à l'aile parlementaire libérale depuis 1989. Il était attaché de presse de Jean Charest depuis le couronnement de l'ancien chef conservateur à la tête du PLQ en 1998.


Auparavant, M. Barette avait travaillé comme attaché de presse pour les ministres Yvon Vallières et Georges Farrah dans le gouvernement Bourassa. Dans l'opposition libérale avec Daniel Johnson, il avait dirigé les services de recherche des libéraux.

L'Autorité des marchés financiers, qui ouvrira ses portes le 1^{er} février, regroupe notamment la Commission des valeurs mobilières et l'inspecteur général des institutions financières.

Olivia Love
STAR XXX de Vancouver...
100% NATUREL !

Dès 18h30, à 22h30 et 1h

CABARET & RESTAURANT
les Amazones



En spectacle du lundi 26 au samedi 31 janvier
6820 Saint-Jacques O. (514) 484-8695

3921024A

CORRECTION AU LASIK SANS COMPROMIS.

LASERVUE
vous offre
le choix...



Du LASIK de base..... Jusqu'à un plan WAVEFRONT de correction sur mesure ZYOPTIX ou LADARWAVE

à partir de **590** \$/oeil*

* Le prix varie selon la prescription. L'offre se termine le 29 février 2004.

10 ans D'excellence

LASERVUE
(514)-738-6666
www.laservue.net

Financement disponible



Stationnement gratuit

Marc Mullie MD
Gordon Balazsi MD

Votre vision, Notre passion

L'Université Concordia vous présente

Sophia Levy
Étudiante coop de 1^{er} cycle
Génie mécanique



Campus Sir George Williams
Atrium du pavillon McConnell
1400, boul. de Maisonneuve Ouest
(métro Guy-Concordia)

portes
ouvertes

Production : Connect2Concordia.ca

Samedi 31 janvier 2004 de 10 h @ 17 h



UNIVERSITÉ
Concordia

On vous prépare pour le monde

www.concordia.ca

Montréal (Québec) Canada

La Course aux AUBAINES



Jusqu'à

50%

de rabais

sports experts®



sur l'équipement de ski alpin, de ski de fond et de planche à neige

30%

à

60%

de rabais

sur TOUS les vêtements de ski et de planche à neige pour junior (manteaux et/ou pantalons)



20%

à

60%

de rabais

sur TOUS les vêtements de ski et de planche à neige pour adulte (manteaux et/ou pantalons)



20%

à

50%

de rabais

sur l'équipement de protection de hockey (protège-coudes, jambières, épaulettes, pantalons et gants)



sports experts®



Offre de base : Obtenez 1 mille de récompense AIR MILES^{md} pour chaque tranche d'achat de 20 \$* (avant taxes).

Rabais en vigueur jusqu'à épuisement de la marchandise ou jusqu'au dimanche 15 février 2004. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités achetées. Les rabais sont applicables sur le prix régulier sauf indications contraires.

*Les milles de récompense ne s'appliquent pas sur les achats de certificats-cadeaux, les services et les locations. ^{md,mc} Marque déposée/de commerce d'AIR MILES International Trading B.V., employée en vertu d'une licence par Loyalty Management Group Canada Inc. et par Le Groupe Forzani Ltée.

Une coop d'eau en bouteille suspend son recrutement

CHARLES CÔTÉ

À peine lancée depuis une semaine avec l'objectif de recruter 25 000 membres, la coopérative Ovital, qui veut distribuer de l'eau en bouteille, craint avoir enfreint la Loi sur les valeurs mobilières qui protège les investisseurs.

La Coopérative de solidarité Ovital a distribué en tout 230 000 dépliant, d'abord dans *Le Devoir* jeudi, puis dans *La Presse* et *Le Soleil* samedi. La jeune entreprise offre des parts de 10 \$ et veut recruter des « membres de soutien ».

Elle avait reçu 35 chèques hier avant d'annoncer qu'elle ne les encaisserait pas. « Aucun chèque ou autre montant ne sera encaissé avant la confirmation par la Commission de valeurs mobilières de la conformité de la Coopérative à toutes les dispositions de la loi », a indiqué Simon G. Messier, président du conseil d'Ovital.

La Commission des valeurs mobilières (CVMQ) n'a jamais entendu parler d'Ovital autrement que par les journalistes, selon la porte-parole Barbara Timmins. Le chef du contentieux de la CVMQ, Jean Villemeuve, estime ne pas détenir suffisamment d'information sur Ovital pour se prononcer.

Les entreprises qui sollicitent l'argent du public doivent d'abord produire un prospectus, un volumineux document qui contient toutes les informations qu'un investisseur peut juger utiles. Les coopératives sont dispensées de cette obligation. « Dans certains cas, la Commission peut retirer le bénéfice de la dispense si elle considère qu'il y a abus », précise M. Villemeuve.

À l'annonce du projet d'Ovital, la Coalition Eau Secours a relancé son appel à un moratoire sur les nouveaux forages de puits pour l'embouteillage d'eau. « Pour moi, cela me semble une arnaque, dit André Bouthilier, président d'Eau Secours. Ce sont des spécialistes en marketing. Ils ont trouvé un truc pour se lancer dans la production d'eau. »

M. Messier dit avoir demandé à un avocat d'évaluer la possibilité de rédiger un projet de prospectus. Il faut dire qu'Ovital n'a pas encore de plan d'affaires, de sorte qu'il est difficile de connaître ses intentions.

M. Messier parle d'un projet à Bedford, périodiquement affectée par des problèmes d'eau potable.

« Le projet est d'embouteiller de l'eau, dit-il. Par exemple à Bedford, il y a 10 ans que l'eau n'est pas tou-

jours potable. On a une entente avec une entreprise privée qui doit nous fournir de l'eau. »

M. Messier est connu à Bedford pour y avoir été candidat à la mairie l'automne dernier. Il a terminé troi-

sième. Auparavant, il avait brigué sans succès l'investiture adéquate dans Brome-Missisquoi avant de se présenter finalement sous la bannière de l'Union des forces progressistes. « C'était pour prendre de l'expérience, dit M. Messier. Actuellement, je suis apolitique. »

Le projet d'Ovital laisse sceptique Bertrand Déry, le secrétaire-trésorier (non élu) de Bedford. « On a déjà des fournisseurs d'eau dans la ville, dit M. Déry. Il peut toujours partir

son entreprise, mais il devra subir la concurrence. »

M. Messier dit avoir choisi le modèle coopératif pour ses valeurs démocratiques. Les « coopératives de solidarité » sont reconnues par la Loi sur les coopératives. Elles comptent trois catégories de membres : les utilisateurs, les employés et les membres de soutien. Selon la loi, ces derniers ont moins de droits que les autres.



La région de
Québec

Tu me fais
tourner
la tête!

Venez profiter de la neige à Québec!

Musée national des beaux-arts du Québec

De Millet à Matisse

Peinture française du XIX^e et du XX^e siècle de la Kelvingrove Art Gallery de Glasgow

Un rendez-vous incontournable avec des chefs-d'œuvre de grands maîtres impressionnistes et postimpressionnistes, dont Gauguin, Monet, Renoir, Picasso et Van Gogh. En exclusivité canadienne.



Vincent van Gogh, *Portrait d'Alexander Reid*, 1887. Glasgow Museums, Art Gallery and Museum, Kelvingrove. Graecus/AFSA.

Musée national des beaux-arts du Québec

1 866 220-2150
www.mnba.qc.ca

Manoir & Châteaux Vieux-Québec

À partir de **149\$***

pour 2 nuits par personne occupation double



À partir de **179\$***

pour 2 nuits par personne occupation double



Bien placé pour vous charmer! Le Vieux-Québec à votre porte! Votre forfait comprend l'hébergement pour 2 nuits, le petit déjeuner chaque matin et 2 soupers gastronomiques dans nos restaurants participants: La Closerie, Le Louis-Hébert, Les Anciens Canadiens, Le Paris Brest. Service sur les repas et stationnement inclus. Valable jusqu'au 30 avril 2004. *Certaines conditions s'appliquent.

1 877 999-9624
www.vieuxquebec.com

laurier@vieuxquebec.com
lafayette@vieuxquebec.com
bellevue@vieuxquebec.com

Best Western

À partir de **119\$**

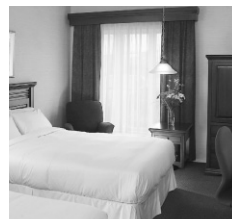
par nuit occupation double



Hôtel L'ARISTOCRATE

Forfait Carnaval

Découvrez les joies de l'hiver! Situé à l'entrée de la ville de Québec, cet hôtel classé 4 étoiles par Hébergement Québec vous séduira par son décor raffiné, des chambres grand confort et un service attentionné. Votre forfait inclut l'hébergement, l'effigie vous donnant accès aux sites et activités, 2 billets pour la Glissade du Château ainsi que 2 petits déjeuners copieux au réputé restaurant La Fenouillère!



1 888 653-7111
hotel@hotelaristocrate.com • www.hotelaristocrate.com

Hôtel Travelodge Québec

À partir de **95\$**

par nuit occupation double



Couette et café

Nouveau décor design (couette en duvet, meubles de style, fauteuils en cuir) et l'un des meilleurs restaurants de Québec, Le Galopin. Le forfait inclut une chambre supérieure et deux petits déjeuners.



1 800 463-6603
hotel@travelodgequebec.com • www.travelodgequebec.com

Courtyard Marriott

À partir de **109\$**

par nuit occupation double



Féerie sur Glace

L'hôtel le plus nouveau de Québec, situé à deux pas de la Place d'Youville, vous offre la magie hivernale de la vieille capitale. Votre forfait comprend la nuitée et la location de patins à la patinoire de Place d'Youville. Taxes en sus. Valable jusqu'au 18 avril 2004.



1 866 694-4004
info@marriott-quebec.com
www.marriott.com

Hôtel Clarendon - Val-des-Neiges

Hôtel Val-des-Neiges Mont-Sainte-Anne
À partir de **105\$**

par nuit par personne occupation double



Hôtel Clarendon Vieux-Québec
À partir de **95\$**

par nuit par personne occupation double

Ski à la carte!

Vous décidez où vous skiez parmi les 3 montagnes suivantes: la station de ski Mont-Sainte-Anne, Le Massif de Petite-Rivière-Saint-François ou la Station touristique Stoneham. Incluant: 1 nuit d'hébergement, 1 petit déjeuner et 1 journée de ski. Taxes et service non inclus.



1 800 463-5250
www.dufour.ca

Mont-Sainte-Anne

À partir de **235\$***

par famille par nuit



Le Mont-Sainte-Anne offre maintenant une nouvelle ZONE FAMILIALE, qui regroupe 3 pistes où la vitesse est réduite et l'encadrement accru pour apprendre en toute sécurité.

Glisse et dodo

Le forfait pour 2 adultes et 2 enfants comprend 2 nuitées d'hébergement catégorie 4 étoiles et les billets de remontées pour 2 jours.

* Certaines conditions s'appliquent.

1 866 467-8322
info@mont-sainte-anne.com • www.mont-sainte-anne.com

Station touristique Stoneham

À partir de **73\$***

par personne occupation double



- Un domaine enneigé de 32 pistes dont 17 sont éclairées en soirée.
- Le Parc 418 et sa demi-lune de 17 pieds, des « rails » et des pyramides.
- Une boutique de location avec des équipements Head Tyrolia.
- Pour les tout-petits, l'île aux enfants pour apprendre le ski et le surf des neiges en s'amusant. Pour les plus grands, l'École des sports et ses forfaits avantageux.
- Tout cela à moins de 20 minutes du centre-ville de Québec.

Le forfait **Ski Gratuit** jusqu'au 13 février, du dimanche au jeudi, comprend :

- 1 nuit d'hébergement en studio tout équipé avec foyer
- 1 billet de remontée pour une journée (9h à 18h)
- accès aux glissades sur tube

* Certaines conditions s'appliquent.

1 888 463-6883
info@ski-stoneham.com • www.ski-stoneham.com

LOTO QUÉBEC Résultats
Tirage du 2004-01-27
03 08 09 12 18 29 37 38 44 45
47 50 51 52 53 54 58 62 65 66

Tirage du 2004-01-27
525 7677 NUMÉRO 377441

Si vous avez un problème de jeu...

ANGLAIS COURS AXÉS SUR LA CONVERSATION
Petits groupes : 3 à 7 personnes, admission continue

COURS INTENSIFS
matin, après-midi, soir, samedi
165 \$ à 183 \$/semaine*
1 à 7 fois/sem. • 375 \$ / 45 h*
* matériel pédagogique inclus, non taxable, déductible d'impôt, frais d'inscription : 45 \$

Formation en entreprise adaptée à vos besoins
Cours privés : toutes les langues

Converlang
école de langues postmoderne
accréditée par Emploi-Québec

1160, boul. St-Joseph Est, 3^e étage, Montréal
(514) 278-5309 www.converlang.com Laurier

Stressless
Vos meilleurs moments de détente

En cuir souple

EspritNouveau
1828, boul. Le Corbusier, Laval
Tél. : (450) 686-5055
www.esprit-nouveau.com

ANDRÉ PERRAULT

Le Chic de l'ouest
au prix de l'est

Nous payons les taxes sur meubles et matelas jusqu'au 7 fév. 2004

Trois étages d'idées à parcourir...
Shermag

3960, rue Bélanger Est, MtL.
Fermé le dimanche
Tél.: 514-725-5245
Meubles du Québec

ACTUALITÉS

Des syndiqués assiègent le bureau de Monique Jérôme-Forget

NICOLAS BÉRUBÉ

Une trentaine de travailleurs syndiqués de la CSN sont entrés hier matin dans le bureau de circonscription de la présidente du Conseil du Trésor, Monique Jérôme-Forget, dans l'arrondissement de LaSalle à Montréal. Les syndiqués ont indiqué qu'ils entendaient assiéger le bureau pendant plusieurs jours. Ils ont amené avec eux des sacs de couchage, de la nourriture et même des toilettes chimiques portatives.

Le groupe proteste contre la modification de l'article 45 du Code du travail, qui porte sur la sous-traitance, et doit entrer en vigueur le 1^{er} février. Les syndiqués demandent également à la ministre de mettre un terme aux partenariats public-privé qui sont développés dans plusieurs ministères du gouvernement.

« C'est une occupation pacifique et symbolique », a indiqué Josée Vanasse, conseillère syndicale à la CSN. Nous voulons montrer que les syndiqués en ont assez des politiques du gouvernement Charest. Les travail-

leurs ont peur de perdre leur emploi, et ils sont prêts à passer plusieurs jours dans le bureau pour faire valoir leur point. »

M^{me} Jérôme-Forget est entrée en contact hier après-midi avec un représentant du groupe de manifestants. Selon son attachée de presse, Véronique Mercier, la ministre a écouté les revendications des manifestants, puis leur a demandé de cesser leur occupation. Toutefois, M^{me} Jérôme-Forget a indiqué qu'elle n'avait pas l'intention de demander une intervention policière.

Selon les syndiqués, la ministre aurait catégoriquement refusé d'aborder la question de l'article 45 au cours de cet entretien. « M^{me} Jérôme-Forget a dit : *Vous pouvez rester là pendant deux semaines, ça ne changera rien du tout* », a dit M^{me} Vanasse.

Peu avant 18h, une centaine d'employés de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont sont venus manifester devant le bureau, par solidarité avec les personnes enfermées à l'intérieur. « Doit-on devenir des *Warriors* pour pouvoir négocier ? » pouvait-on li-



PHOTO ROBERT MAILLOUX, LA PRESSE ©

La conseillère syndicale Josée Vanasse s'est entretenue au téléphone avec la ministre Monique Jérôme-Forget, hier.

re sur une des pancartes, en référence à la récente crise de Kanesatake.

En soirée, hier, l'agent Steve Morissette, porte-parole du Service de police de la Ville de Montréal

(SPVM), a indiqué que les forces policières, présentes en grand nombre autour du bâtiment, n'interviendraient que si la ministre en faisait la demande. « Pour que nous agissions, il faut que les res-

ponsables du bureau nous demandent d'expulser les occupants, dit-il. Jusqu'à présent, nous n'avons pas reçu cet ordre. En cas de besoin, nous sommes prêts à intervenir. »

FORD ESCAPE XLS 2004

2999 \$ / mois

L'utilitaire sport compact le plus vendu au pays[†]

Moteur V6, 24 soupapes, 200 ch • Boîte automatique • Suspension à 4 roues indépendantes • Jantes en aluminium • Protection antidécharge de la batterie • Climatisation • Rétroviseurs à réglage électrique • Glaces électriques • Verrouillage électrique des portes avec entrée sans clé à télécommande • Radio AM/FM stéréo avec lecteur laser • Antidémarrage SecurILock^{MC}

TRANSPORT INCLUS
LOCATION 48 MOIS*

Obtenez 0% de financement à l'achat**.

EXPLORER
2004EXPEDITION
2004

**TOIT OUVRANT
GRATUIT*****

POUR LES MODÈLES EXPLORER ET EXPEDITION

Obtenez 0% de financement à l'achat**.

Ford, la marque de véhicules utilitaires sport la plus vendue au pays[‡].



Bien pensé

Photos à titre indicatif seulement. * Dépôt de sécurité de 350 \$, mise de fonds de 3 895 \$ et première mensualité exigés. Des frais de 0,08 \$ du kilomètre après 80 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent. Votre conseiller Ford peut louer moins cher. ** L'offre de 0 % de financement s'applique à l'achat des modèles Escape et Explorer 2004 neufs en stock pour un terme maximal de 36 mois. Ces offres s'adressent à des particuliers sur approbation de Crédit Ford et ne peuvent être jumelées à aucune autre, à l'exception de la remise en stock pour laquelle certaines conditions s'appliquent. Immatriculation, assurances, transport à l'achat (Escape : 895 \$; Explorer : 945 \$; Expedition : 1 085 \$), taxes et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers en sus. Ces offres d'une durée limitée s'appliquent uniquement aux véhicules en stock et peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Voyez votre conseiller Ford pour obtenir tous les détails. *** Toit ouvrant à commande électrique gratuit pour les Explorer et Expedition 2004 livrés le ou avant le 31 mars 2004. † Selon les données relatives aux ventes publiées par l'Association des constructeurs automobiles en décembre 2003. ‡ Selon les immatriculations des nouveaux véhicules dans les données d'immatriculation R.L. Polk & Co. de 1997 à ce jour.

GRIPPE AVIAIRE

Une pandémie pourrait faire jusqu'à 58 000 morts au Canada

MATHIEU PERREAULT

Si l'épidémie de grippe aviaire en Asie se transforme en pandémie humaine planétaire, elle pourrait faire de 11 000 à 58 000 morts au Canada, selon le ministère fédéral de la Santé. Il s'agit d'un bilan de deux à six fois plus élevé que la grippe habituelle, qui fait chaque année entre 4500 et 9000 victimes au pays.

Alors que l'épidémie de grippe aviaire prend de l'ampleur en Asie, les autorités canadiennes multiplient les préparatifs contre la maladie. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) considère qu'il s'agit de la pire crise de grippe aviaire depuis sa création en 1948. « Ce qu'on redoute, c'est de voir se multiplier les foyers d'épidémie, qu'il y ait de plus en plus de personnes touchées par le virus animal, et que ce der-

nier se combine avec la grippe commune pour donner un virus très contagieux et très virulent », explique Isabelle Lucal, une porte-parole de l'OMS, en entrevue depuis Genève. « Les pandémies de grippe ont toujours été d'origine animale. »

Hier après-midi, les autorités fédérale et provinciale canadiennes ont contacté les médias pour expliquer les préparatifs face à la prochaine pandémie, qui pourrait survenir d'une année à l'autre (les dernières ont eu lieu en 1918, 1957 et 1968). La responsable du dossier à Santé Canada, le Dr Aileen King, a donné des entrevues téléphoniques pour expliquer le plan d'urgence, et la direction de la santé publique de Montréal-Centre a donné une conférence de presse pour demander aux CLSC et aux cliniques médicales d'isoler les patients souffrant de toux

et de fièvre, et de leur donner des masques et du savon antiseptique.

Selon le Dr King, la prochaine pandémie fera entre 11 000 et 58 000 morts, causera entre 35 000 et 138 000 hospitalisations, forcera entre deux et cinq millions de personnes à prendre des médicaments, et obligera entre 4,5 et 10,6 millions de personnes à manquer une demi-journée de travail ou plus. Actuellement, la grippe fait chaque année entre 500 et 1500 morts directement, et entre 4500 et 9000 si on tient compte des complications comme la pneumonie.

« L'OMS considère que le plan canadien est l'un des meilleurs au monde », affirme le Dr King, en entrevue depuis Ottawa. « Nous sommes le premier pays à avoir confié la production de vaccins antigrippaux à une entreprise privée, Shire.

Le but est de produire des vaccins pour tous les 32 millions de Canadiens. En quelques mois, nous pourrions atteindre le rythme de six millions de doses par mois. » L'OMS considère qu'il lui faudra six mois pour trouver la recette pour le vaccin antipandémie.

Selon le Dr King, les médicaments antiviraux comme le Relenza, qui réduisent la durée des gripes ordinaires, ne seront pas efficaces contre la pandémie, contrairement à ce qu'affirment certains épidémiologistes cités dans des médias canadiens.

Pas d'obligation

De son côté, la DSP de Montréal-Centre ne prévoit pas, pour le moment, rendre obligatoire le port de masque et l'isolement des patients qui toussent et sont fiévreux dans les cliniques médicales. « Si notre

campagne de sensibilisation ne marche pas d'ici deux ou trois ans, il sera toujours temps de voir s'il faut rendre ces mesures obligatoires, dit le Dr Richard Lessard, directeur de la santé publique de Montréal. Mais nous avons bonne confiance. »

La DSP de Montréal-Centre espère aussi hausser le taux de vaccination antigrippal des gens travaillant dans le secteur de la santé, qui stagne à 25 % depuis trois ans. Selon Blaise Lefebvre, porte-parole de la DSP, des informations préliminaires indiquent que ce taux a augmenté « un peu », notamment à cause des inquiétudes qu'a suscité le SRAS le printemps dernier. L'objectif « réaliste » à court terme est de 35 %, et à long terme, de 60 à 75 %. Avant 2000, le taux de vaccination n'était que de 15 %.

Questions et réponses sur la grippe aviaire

ANDRÉ DUCHESNE ET MATHIEU PERREAULT

Q Pourquoi une épidémie de grippe peut-elle être si grave ?

R D'abord, rappelons que la grippe, en général, est une maladie qu'il faut toujours considérer avec sérieux. Elle cause en moyenne la mort de 1500 personnes par année au Canada. Chaque année, le virus est différent et les spécialistes de la santé doivent être vigilants pour mettre au point un vaccin capable de l'enrayer. Dans le cas actuel, le virus de type H5, comme celui de la

grippe du poulet, a la capacité de muer rapidement en plus d'envahir tout l'organisme. Comme c'est un nouveau virus, les défenses de notre organisme sont aussi moins rapides à le reconnaître et se défendre.

Q Quels sont les modes de transmission de la maladie ?

R Les canards sont les oiseaux porteurs de la maladie, qu'ils ne développent cependant pas. Le virus se transmet par la salive, les fientes et les sécrétions nasales. Dans les marchés publics asiatiques, la promiscuité entre animaux est constante et les risques de contagion augmentent en conséquence.

De plus, les virus de la grippe du poulet peuvent s'implanter dans le corps d'autres animaux (les porcs) et même chez les humains. Ils peuvent alors échanger des gènes avec les virus de leur hôte et provoquer la création d'un virus mutant.

Q Quels sont les symptômes de la maladie chez les humains ?

R Fièvre, toux, gorge douloureuse, peine musculaire, infections oculaires, pneumonie, détresse respiratoire sévère, pneumonie virale. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) recommande la mise en quarantaine des personnes atteintes.

Q Pourquoi doit-on abattre des millions de poulets ?

R Parce que chez les volailles, la propagation de la grippe est fulgurante. Une population de milliers de volailles peut être en bonne santé un soir et être presque complètement décimée le lendemain matin. Selon l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), lorsqu'un virus de la grippe du poulet est découvert dans une ferme, tous les poulets de celle-ci sont tués et les lieux sont mis en quarantaine. Il en va de même avec toutes les fermes de poulets à trois kilomètres à la ronde. Et dans

un rayon de cinq à 10 kilomètres, les fermes sont mises en quarantaine et TOUS les oiseaux sont testés.

Q En quoi la grippe aviaire est-elle différente du SRAS ? Est-elle plus dangereuse ?

R Le SRAS ne pouvait pas être transmis par voie aérienne, contrairement à la grippe. Pour cette raison, chaque malade ne contaminait en moyenne que trois personnes, par des projections de gouttelettes respiratoires infectées à moins d'un mètre. La grippe, qui peut se transmettre d'un bout à l'autre d'une pièce, est donc beaucoup plus contagieuse.

Louez une A4 1.8 T 2004 CVT

pour

399\$

par mois*



La chasse aux virages en épingle est ouverte.

Suivre, jamais.

Moteur turbocompressé de 170 ch • Boîte de vitesses multitronic^{MC} CVT avec traction avant FrontTrak^{MD}, pour l'aisance d'une automatique et la performance d'une manuelle • Suspension arrière entièrement indépendante, pour plus de confort sur la route

Programme de stabilisation électronique (ESP^{MD}), pour une tenue de route plus dynamique • Coussins gonflables Sideguard^{MC} pour la tête[†]

Avantage Audi : Services d'entretien périodique sans frais pendant 4 ans ou 80 000 km^{††}

JOURNÉE DE RECONNAISSANCE DES CONDUCTEURS AUDI - LE 1ER FÉVRIER À JAY PEAK
Journée de ski gratuite^{†††} à Jay Peak pour tous les conducteurs de Audi

Automobiles Lauzon
2435, boulevard Chomedey
Laval (QC)
(450) 688-1120
www.lauzon.qc.ca

Auto Strasse Inc.
5905, autoroute Transcanadienne
Saint-Laurent (QC)
(514) 748-6961
www.autostrasse.com

Les Automobiles Populair
5441, rue Saint-Hubert
Montréal (QC)
(514) 274-5471
www.populair.qc.ca

Les Automobiles Niquet
1917, boulevard Sir Wilfrid Laurier,
Route 116
Saint-Bruno (QC)
(450) 653-7553
www.niquet.com

Park Avenue Audi
8755, boulevard Taschereau
Brossard (QC)
(450) 445-4811
www.parkavenueaudi.com

3196706A

*Les coussins gonflables agissent comme système de retenue supplémentaire seulement et ne se déploieront pas lors de tous les accidents. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité. Les enfants doivent toujours prendre place à l'arrière et être maintenus par un système de retenue adapté à leur taille et à leur âge. *Taux de location fermé offert par Audi Finance chez les concessionnaires participants. Location de 36 mois au taux annuel de 3,60%, avec acompte de 5 289 \$ ou échange équivalent, dépôt de garantie remboursable de 450 \$, première mensualité de 399 \$. Obligation totale découlant du bail : 14 363,64 \$. Montant dû au début du bail : 6 737,99 \$. Montant calculé en fonction du PDSF de la Audi A4 1.8 T CVT berline 2004 de 34 885 \$, incluant la boîte de vitesses variable continue multitronic. Autres options en sus. Taxes, immatriculation, droits, inspection de prélivraison, assurances et frais administratifs (y inclus les frais d'inscription, jusqu'à 46 \$, au Registre des droits personnels et réels mobiliers) et frais de transport de 600 \$ en sus. Livraison avant le 3 février 2004. Frais de 0,20 \$/km pour le kilométrage supérieur à 20 000 km par an assumés par le locataire. Contribution du concessionnaire requise pouvant modifier la transaction finale négociée. Demandez les détails au concessionnaire. « Audi », « A4 » et l'emblème des quatre anneaux sont des marques déposées de AUDI AG. « multitronic », « FrontTrak » et « Sideguard » sont des marques de commerce de AUDI AG. « Suivre, jamais. » est une marque de commerce de Audi of America, Inc. « ESP » est une marque déposée de DaimlerChrysler AG. ©Audi Canada 2004. †††Pour en savoir plus sur Audi et l'Avantage Audi, voyez votre concessionnaire, composez le 1 800 367-AUDI ou visitez notre site Internet, à l'adresse audicanada.ca. ††Un billet de remontée mécanique gratuit par voiture.

32016508

MONTRÉAL PLUS

Le niveau de la rivière des Prairies continue d'inquiéter

Hydro-Québec mène une opération pour briser trois embâcles sur la rivière



PHOTO ARMAND TROTTER, LA PRESSE ©
Un bateau d'Hydro-Québec s'affairait hier à créer un chenal dans la glace en bordure du barrage hydro-électrique, près du Sault-au-Récollet.

SÉBASTIEN RODRIGUE

La crue de la rivière des Prairies s'est poursuivie hier au rythme d'un centimètre par heure pendant que les riverains de Laval et de Montréal surveillaient avec espoir l'opération visant à faire disparaître les embâcles.

Jusqu'à maintenant, les résidents de 17 maisons ont été évacués à Laval, tandis que plusieurs autres réussissaient à se débrouiller en pompant l'eau de leur sous-sol. Les policiers ont même dû fermer une petite partie du boulevard des Prairies en raison de l'eau sur la chaussée.

« Pour chaque centimètre qu'on gagne, de nouvelles résidences sont affectées par des infiltrations d'eau », explique François Gaumond, porte-parole de la direction de la sécurité civile. La Ville de Laval a déjà prévenu les habitants d'un peu plus de 2000 maisons qu'ils pourraient être inondés.

Isabelle Lacas et François Therrien n'ont pas eu de chance, les pompiers de Laval ont cogné à leur porte à 1 h 30, mardi matin. Le couple a dû s'habiller et se rendre chez des parents quelques maisons plus loin. « La pompe ne fournit plus », explique M. Therrien.

Tous deux avaient pourtant passé toute la fin de semaine dernière à entasser des sacs de chaux, de cailloux et de sable pour empêcher l'eau de s'infiltrer dans leur maison. Ces efforts ont été vains puisque les égouts se sont mis à refouler durant la nuit de lundi à mardi.

Depuis deux semaines, les riverains observent avec impuissance la crue de la rivière. « Tout le monde attend et on essaie de se protéger du mieux qu'on peut »,

dit la jeune femme. La plupart ont tout de même eu le temps de vider leur sous-sol ou de surélever leur mobilier.

Tous les espoirs se tournent maintenant vers l'opération visant à briser les trois embâcles sur la rivière des Prairies qui a débuté en après-midi hier. Un bateau d'Hydro-Québec de 14 mètres a entrepris de former un chenal pour permettre au frasil de s'écouler naturellement. Le frasil, une épaisse gadoue se formant dans l'eau, empêche l'écoulement normal.

Si tout se déroule comme prévu, une retrochargeuse amphibie (appelée aussi « la grenouille ») brisera ensuite la glace et trois barges

C'est la première fois qu'Hydro entreprend une opération semblable à ce temps-ci de l'année.

intercepteront les morceaux à la hauteur de l'île Paton pour les déposer sur la terre ferme. C'est la première fois qu'Hydro-Québec entreprend une opération semblable à ce temps-ci de l'année, selon son porte-parole, Éric Moisan.

Les riverains croisent les doigts pour que cette initiative fonctionne, mais certains demeurent sceptiques. « Ils n'ont pas l'air d'être certains. J'espère que ça fera quelque chose, je n'ai jamais vu cela en 16 ans », s'exclame Berthe Desjardins devant sa maison inondée de la rue Jetté, dans le quartier Sainte-Dorothée.

D'autres constatent qu'il est grand temps que le niveau de l'eau cesse d'augmenter, sinon ce sera à

leur tour de se démener contre la crue des eaux. « Je vérifie le niveau chaque matin et chaque soir, mais aujourd'hui (hier) j'ai eu un choc (...) l'eau a monté de 15 pieds jusqu'à maintenant », soutient une résidente de Sainte-Dorothée venue observer des maisons inondées.

À Montréal, l'administration municipale s'est mise en « état d'alerte » étant donné que le niveau d'eau augmente de jour en jour. À la hauteur de l'arrondissement de Pierrefonds-Senneville, le niveau de la rivière des Prairies a atteint 21,35 mètres mardi, soit 20 cm de plus que la veille.

Le maire de Montréal, Gérald Tremblay, est d'ailleurs passé par les secteurs affectés hier pour constater de visu la situation. Pour l'instant, il n'y a eu aucune évacuation du côté montréalais, mais entre 20 et 30 résidences sont menacées dans trois secteurs bordant la rivière des Prairies.

Ailleurs au Québec, de nouveaux embâcles suscitent maintenant des craintes sur la rivière du Nord, dans les Laurentides, et la rivière Ouareau dans Lanaudière. Les embâcles menacent plus particulièrement les municipalités de Saint-Liguori et Saint-André-d'Argenteuil, mais aucune évacuation n'a été nécessaire selon la direction de la sécurité civile.

La rivière Richelieu et la rivière des Mille-Îles sont quant à elle stables. Hier, on ne signalait aucune évacuation supplémentaire. À Saint-Mathias-sur-le-Richelieu, les trois résidences touchées arrivaient à pomper l'eau, tandis qu'une seule maison était toujours évacuée à Terrebonne où un embâcle s'est formé sur la rivière des Mille-Îles.

5 millions pour rendre la rue Notre-Dame moins dangereuse

BRUNO BISSON

La Ville de Montréal espère pouvoir installer avant l'été prochain une barrière qui séparera les voies de circulation est et ouest de la rue Notre-Dame, dans l'est de la métropole, conformément aux recommandations faites par un coroner après un accident mortel survenu sur la plus dangereuse des artères de la métropole, il y a tout juste un an.

Le responsable des dossiers de transport de l'administration Tremblay-Zampino, Claude Dauphin, a confirmé hier que l'installation de murets de béton ou de barrières de protection aux carre-

fours les plus problématiques, fait partie des travaux prévus en 2004 dans cette rue destinée à devenir un grand boulevard ou une autoroute.

Mais en attendant, la rue Notre-Dame demeure une des artères majeures les plus dangereuses de la métropole, où trois membres d'une même famille ont perdu la vie, en janvier 2003, à la suite d'un dérapage sur la chaussée glissante. L'accident est survenu dans des conditions météo ressemblant à s'y méprendre à celles qui affligent le Québec depuis le début de janvier, et en l'absence de glace ou de « glace noire » sur la chaussée, recouverte d'un mince

filet de neige salie de poussière et d'abrasifs non déterminés.

Il faisait -27, le 22 janvier 2003. En tenant compte des vents de 25 à 40 kilomètres à l'heure qui soufflaient sur la ville, la température ambiante tombait sous les -40 degrés. La chaussée était donc extrêmement glissante.

La fourgonnette des victimes circulait en direction ouest, avec quatre personnes à bord, tandis qu'un camion de déménagement du clan Panneton circulait, lui, en direction est.

À 7 h 57 du matin, la fourgonnette conduite par Danny Houle a dérapé vers la gauche, pour une raison qui ne sera jamais éclaircie,

avant de « traverser la ligne médiane pour se retrouver en sens inverse, perpendiculaire à la rue », et en plein dans la trajectoire du camion. L'impact était inévitable.

À l'arrivée des premiers secours, Chantal Lescard, âgée de 30 ans, faisait un arrêt cardiaque, tandis que la respiration de son conjoint de 37 ans s'amenuisait et que la petite Cassandra, 4 ans, était agitée de mouvements convulsifs. Tous les trois devaient mourir dans les minutes suivantes. Un second enfant qui se trouvait dans la fourgonnette s'en est tiré presque indemne.

Dans son rapport complété le 3 décembre dernier, la coroner investigateur conclut que les trois résidents de Repentigny ont succombé à de très graves blessures à la suite de cette collision de nature purement accidentelle. L'alcool, la drogue, l'état mécanique des deux véhicules impliqués, de même que les procédures d'épandage d'abrasifs suivies par les travaux

publics de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, ce matin-là, ne sont pas en cause, conclut la coroner Line Beauchesne.

Mais la présence de murets, d'un terre-plein ou d'un mail central aurait sans doute pu éviter la glissade de la camionnette jusque dans les voies en sens inverse. La coroner a ainsi fait sienne une recommandation formulée par le service de police de Montréal, dans son propre rapport d'enquête.

Selon Claude Dauphin, les travaux qui coûteront environ 5 millions, entièrement financés par Montréal, iront de l'avant, même si Québec et la Ville s'entendaient à propos de la transformation de cette artère en une véritable voie à grand volume de circulation. Le ministre des Transports du Québec, Yvon Marcoux, doit d'ailleurs rencontrer le maire de Montréal, Gérald Tremblay, vendredi, pour discuter de l'épineux dossier qui traîne depuis cinq ans.

2004 passera plus vite

Et coûtera moins cher

À partir de **399 \$** par mois pendant 36 mois

Comptant	Paiement sur la 325i	Paiement sur la 325Xi
3950 \$	399 \$	438 \$
2500 \$	441 \$	480 \$
0 \$	513 \$	552 \$

2,9% Taux de location offert sur la nouvelle 325i.

La BMW 325Xi à quatre roues motrices est aussi offerte au taux exceptionnel de 2,9% pour un temps limité. Une occasion rêvée de découvrir le plaisir intégral de conduire.

BMW 325iXi

www.bmwmontreal.ca



Le plaisir de conduire.™

Montréal
BMW Canbec
4090, rue Jean-Talon Ouest
(514) 731-7871
www.bmwcanbec.com

Banlieue Ouest
Automobiles Jalbert
16710, autoroute
Transcanadienne
Kirkland
(514) 695-6662
(514) 343-3413
www.jalbert-auto.qc.ca

BMW Laval
2450, boul. Chomedey
(450) 682-1212
(514) 990-2269
www.bmwval.com

Rive-Sud
Park Avenue BMW
Nouvelle adresse
8400, boul. Taschereau Ouest
Brossard (450) 445-4555
Montréal (514) 875-4415
www.parkavenuebmw.com

Offre valable sur les modèles suivants : 325i (EVI3) et 325Xi (EU33) 2004 neufs en stock. Les taux de location sont ceux offerts exclusivement par les Services financiers BMW et sont disponibles auprès des concessionnaires BMW participants, conditionnellement à l'approbation du crédit. Les mensualités tiennent compte des rabais du manufacturier et sont établies en fonction d'un contrat de crédit-bail à terme de 36 mois. Les rabais des concessionnaires sont inclus dans le taux en vigueur de 2,9%. Les valeurs résiduelles à la fin du terme sont les suivantes : 325i, 23 276 \$ et 325Xi, 25 046 \$. Des frais de 0,15 \$ pour la 325i et la 325Xi sont applicables sur la portion du kilométrage excédant 20 000 km par année. Premier versement et dépôt de kilométrage exigés (équivalant au premier versement) au moment de la livraison. Consultez votre concessionnaire du Grand Montréal pour connaître tous les détails. Cette offre prend fin le 29 février 2004. Photo à titre indicatif seulement. Entretien inclus pendant 3 ans ou 60 000 km selon les intervalles recommandés par BMW. Fret, transport, préparation, frais d'administration et taxes en sus.

L'avocate d'un motard déboutée en Cour d'appel

CHRISTIANE DESJARDINS

Cinq minutes. C'est le temps qu'il a fallu aux juges de la Cour d'appel, hier, pour débouter M^{me} Cristina Nedelcu, l'avocate du motard Gregory Whooley. Elle demandait les mêmes honoraires bonifiés que ceux qu'elle avait reçus au superprocès pour défendre son client qui aura maintenant son procès seul, pour meurtre.

Un refus cinglant

Le refus des juges Michel Proulx, Michel Robert et France Thibault a été cinglant. Quand ils ont statué, en juin dernier, que ce n'était pas aux juges des procès de fixer les honoraires des avocats, mais qu'ils ont décidé de maintenir les honoraires bonifiés pour les superprocès en cours, c'était pour ne pas mettre en péril ces lourds procès déjà bien avancés, ont-ils expliqué hier. « C'est clair, cela n'assurait pas à Whooley la pérennité des honoraires décrétés par le juge Paul », ont insisté les magistrats.

Pendant plus d'un an et demi, entre février 2002 et septembre 2003, et comme six autres avocats qui travaillaient dans le procès présidé par le juge Réjean Paul, M^{me} Nedelcu a reçu de l'aide juridique des honoraires bonifiés d'environ 5000 \$ par semaine, au lieu des 2500 \$ habituels. L'avocate, qui aurait récolté quelque 400 000 \$ pour son travail dans ce seul dossier, a vu la manne se tarir brusquement le 11 septembre 2003, quand neuf des coaccusés de Whooley ont coupé court au processus judiciaire en s'avouant coupables. Whooley ne faisant pas partie de cette entente, il a été mis à part pour avoir son procès ultérieurement. Celui-ci commence la semaine prochaine. Il s'agit cette fois d'un procès tout à fait ordinaire, qui devrait durer autour de six semaines. Depuis septembre, M^{me} Nedelcu est donc soumise aux règles habituelles de l'aide juridique, ce qu'elle contestait hier.

Les trois juges de la Cour d'appel n'ont même pas pris la peine d'entendre les arguments de l'avocat du ministère public, hier.

Dans sa réplique à la requête, celui-ci affirmait que la Cour d'appel n'avait pas compétence pour réviser son propre jugement. « C'est ça, ont tranché les juges. Nous n'avons pas compétence pour nous saisir de la requête. »

Et même s'ils l'avaient eue, le résultat aurait été le même, ont-ils conclu.

Les documents de la Rébellion de 1837-1838 ne quitteront pas le territoire québécois

PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC – Québec ne laissera pas filer hors de ses frontières les plus précieux documents de la Rébellion des Patriotes de 1837-1838 mis aux enchères, a affirmé hier la ministre de la Culture et des communications, Lise Beauchamp.

Depuis lundi, la plus grande série de livres et de manuscrits sur la Rébellion, rassemblée pendant 50 ans par la collectionneuse Rosanna Seaborn, est vendue aux enchères à l'hô-

tel Ritz-Carlton de Montréal. Un libraire de Toronto a déjà fait main basse sur une importante part de la collection historique, le tiers environ.

Les pièces qui ont le plus de valeur aux yeux des experts des Archives nationales du Québec sont un lot de documents juridiques venant compléter le fonds du ministre de la Justice, de même que le journal manuscrit de Caroline, une jeune fille originaire de Saint-Charles-sur-Richelieu relatant les événements de la Rébellion. Il s'agit du plus vieux do-

cument de ce genre au Canada.

Ces deux pièces ne prendront pas le chemin de Toronto ou d'ailleurs, a fait savoir hier la ministre Beauchamp au cours d'un point de presse à Québec. Pour s'en assurer, la ministre a émis lundi deux avis d'intention de classement qui impliquent que les documents en question ne pourront quitter le territoire du Québec sans son consentement. « Le gouvernement a jugé, à la suite des analyses des experts des Archives nationales, que ces deux documents ne devaient

pas quitter le territoire québécois », a-t-elle dit.

Mais cela ne signifie pas pour autant que les Archives nationales feront elles-mêmes l'acquisition des précieux lots.

« Les moyens sont tout de même limités, a avoué la ministre. Même s'ils devaient être vendus à quelqu'un d'autre que les Archives nationales, cela nous permettrait d'avoir un droit sur les documents et de nous donner le temps d'avoir une négociation avec l'acheteur », a-t-elle précisé.



Urgence annuelle

Solde jusqu'au 1^{er} février. Rabais de 10% à 55%

MOQUIN ATTITUDE 410 TASCHEREAU, LAPRAIRIE
MEUBLES 450 659 9628

3184326A

3201916

Le flirt



Fini les relations compliquées.

► **LA NOUVELLE CLASSE M 2004.** Assistance routière 24 heures sur 24. Couverture contre l'usure normale. Garantie limitée prolongée, disponible en option. Vous êtes à la recherche de la location-bail la plus flexible de l'industrie? Sachez que vous pouvez rendre votre Mercedes de Classe M sans difficulté n'importe quand entre le 27^e et le 39^e mois, et ce sans pénalité! Ajoutez à tout cela une garantie de 80 000 km et vous obtenez là les bases idéales pour une relation des plus harmonieuses. Sans complications. La Classe M 2004. Mercedes-Benz. N'attendez plus.



Mercedes-Benz

Mercedes-Benz Montréal
Automobiles Silver Star Inc.
7800, boul. Décarie, Montréal
(514) 735-3581

Mercedes-Benz West Island
4525, boul. St-Jean
Dollard-des-Ormeaux
(514) 620-5900

Mercedes-Benz Laval
3131, Autoroute 440 Ouest
Laval
(450) 681-2500

Mercedes-Benz Rive-Sud
4844, boul. Taschereau
Greenfield Park
(450) 672-2720

ACTUALITÉS

Vérificateur de Revenu Québec accusé d'une fraude de deux millions

NICOLAS BÉRUBÉ

Un vérificateur du ministère du Revenu du Québec est accusé d'avoir détourné 1,9 million en fonds publics.

Michel Pelletier, un vérificateur de Revenu Québec qui était affecté au service du remboursement de la TVQ et de la TPS aux entreprises, est accusé d'avoir créé plusieurs compagnies fictives, à qui il accordait ensuite des remboursements de taxes à même les budgets du ministère du Revenu.

M. Pelletier, 39 ans, a été arrêté lundi à son domicile par les policiers de la Sûreté du Québec. Sur place, les policiers ont saisi 110 000 \$ en argent comptant ainsi qu'une voiture qui aurait été achetée avec des fonds détournés.

L'accusé a comparu hier au palais de justice de Laval, sous trois chefs d'accusation soit d'abus de confiance, de fraude et d'usage de faux.

Selon l'agent Gilles Mitchell, porte-parole de la Sûreté du Québec, le système employé par le suspect était très élaboré.

« Il avait orchestré un véritable stratagème, a-t-il dit. Le suspect traitait lui-même les dossiers des entreprises fictives. Il leur donnait un retour de taxes, et c'est lui qui empochait l'argent. »

Vérification interne

C'est lors d'une vérification interne effectuée à l'automne 2000 que des enquêteurs du ministère du Revenu ont remarqué des anomalies dans le dossier du suspect. En décembre 2000, ils ont alerté la section crimes économiques de la Sûreté du Québec, qui a ouvert une enquête. Les enquêteurs ont pu remonter jusqu'à 1998 dans la filière de l'accusé.

EN BREF

Victime identifiée

À mesure que l'enquête policière progresse, tout porte à croire que Pauline Lalonde serait la victime de l'accident survenu vers 8h30 lundi sur le pont reliant les municipalités de Chambly et de Richelieu, en Montérégie. Alors qu'elle circulait sur une chaussée recouverte de glace (il faisait -26), cette mère de famille de 46 ans a perdu la maîtrise de son véhicule qui a tout d'abord défoncé le parapet du pont pour ensuite plonger dans les eaux glaciales du Richelieu. En dépit des efforts déployés par des témoins du drame, rien n'a pu être fait pour sauver la malheureuse qui a disparu dans les eaux tumultueuses de la rivière. Un homme a communiqué avec la SQ lundi après-midi en disant que sa conjointe avait quitté son domicile de Saint-Luc, à l'heure approximative où l'accident s'est produit, pour se rendre à son commerce d'eau distillée, à Beauceville. Mais comme elle ne s'est pas présentée à son travail, et qu'elle n'est pas revenue à la maison, le mari en a déduit qu'elle était la victime de l'accident survenu sur le pont enjambant le Richelieu. — Marcel Laroché

Saisie d'ecstasy

Quatre individus, dont un important organisateur montréalais de raves, ont été arrêtés dans un hôtel du centre-ville hier après-midi à l'occasion d'une transaction de 15 000 comprimés d'ecstasy d'une valeur marchande de plus de 600 000 \$. Selon le sergent d'état-major André Potvin, de la GRC, il y avait quelques mois que ses hommes avaient les suspects dans leur ligne de mire. Deux d'entre eux, âgés de 27 et 24 ans, doivent comparaître aujourd'hui devant la Cour du Québec, à Montréal. Ce coup de filet montre encore une fois que le lucratif commerce illicite de ces petites pilules euphorisantes est étroitement lié aux raves. Payées de 5 \$ à 10 \$, elles sont revendues de 35 \$ à 40 \$ chacune aux usagers. Au moment de mettre sous presse, l'enquête n'était pas complètement terminée, deux des prévenus étant notamment toujours interrogés par les policiers fédéraux.

Coupable de proxénétisme

Gilles Gauthier, 51 ans, a reconnu hier, au palais de justice de Montréal, sa culpabilité à des accusations de proxénétisme et d'avoir vécu des fruits de la prostitution d'adolescents et de jeunes hommes. Il dirigeait un réseau à partir de son domicile, dans le village gai. Hébergeant environ huit jeunes à la fois, il exigeait de chacun une pension de 50 \$ par semaine, plus 30 % de leurs revenus de la prostitution. Gauthier a été arrêté en juillet 2002 lors d'une opération policière qui avait aussi mené à l'arrestation de deux prêtres du New Jersey, qui avaient demandé des services sexuels aux jeunes. Un autre homme, Germain Bellefeuille, 70 ans, qui aurait dirigé le réseau avec Gauthier, avait aussi été arrêté, mais il est décédé depuis. Gauthier connaîtra sa sentence le 13 avril. La Couronne et la défense comptent suggérer une peine de prison ferme.

Homme recherché

Le SPVM sollicite l'aide de la population dans le but de retrouver François Provost, 31 ans, contre qui plusieurs mandats d'arrestation ont été lancés, dont deux impliquant des agressions sexuelles sur des mineures. Provost mesure 1,60m, pèse 67 kg, et a les cheveux et les yeux bruns. Il s'exprime en français et fréquente le centre-ville et l'est de Montréal. Il pourrait également fréquenter la région de Rawdon. Toute information pouvant conduire à l'arrestation de Provost peut être transmise au sergent-détective Linda Lemay, de la division des agressions sexuelles du SPVM, au (514) 280-2877, ou à Info-Crime, au (514) 393-1133.

Opportunity communique directement avec la Terre

JÉRÔME BERNARD
AGENCE FRANCE-PRESSE

PASADENA (États-Unis) — Le robot américain *Opportunity*, qui s'est posé le week-end dernier sur Mars, a déployé son antenne à gain élevé pour communiquer directement avec la Terre sans passer par les satellites en orbite autour de la planète rouge.

« L'antenne à gain élevé a été déployée avec succès », a déclaré un des responsables de la mission Jim Erickson lors d'une conférence de presse au Jet Propulsion Laboratory de la NASA à Pasadena, en Californie.

Cette antenne permet de transmettre des données directement vers la Terre. Elle complète l'antenne UHF déjà opérationnelle qui a permis au robot de transmettre des données à très haut débit via les satellites américains Mars Global Surveyor et Mars Odyssey, quand ils passent au-dessus d'*Opportunity*.

Les ingénieurs de la NASA n'avaient pas

encore assemblé hier toutes les images en couleur envoyées par *Opportunity* pour constituer une première vue à 360 degrés du site martien où le robot s'est posé dans le Meridiani Planum, aux antipodes de son jumeau Spirit.

La NASA a en revanche diffusé une première image en trois dimensions de l'affleurement rocheux près du robot, le rendant particulièrement familier. « Beaucoup d'entre vous en regardant cette image diront qu'ils ont ce genre de chose dans leur jardin », a plaisanté Andrew Knoll, un scientifique de la mission.

Opportunity est tombé au milieu d'un petit cratère de 20 mètres de diamètre que les géologues jugent très prometteur d'un point de vue scientifique.

Selon M. Knoll, il y a deux hypothèses sur l'origine de ces rochers qui affleurent à la surface du sol, soit un événement volcanique, soit des sédiments qui ont été transportés par le vent ou par l'eau.

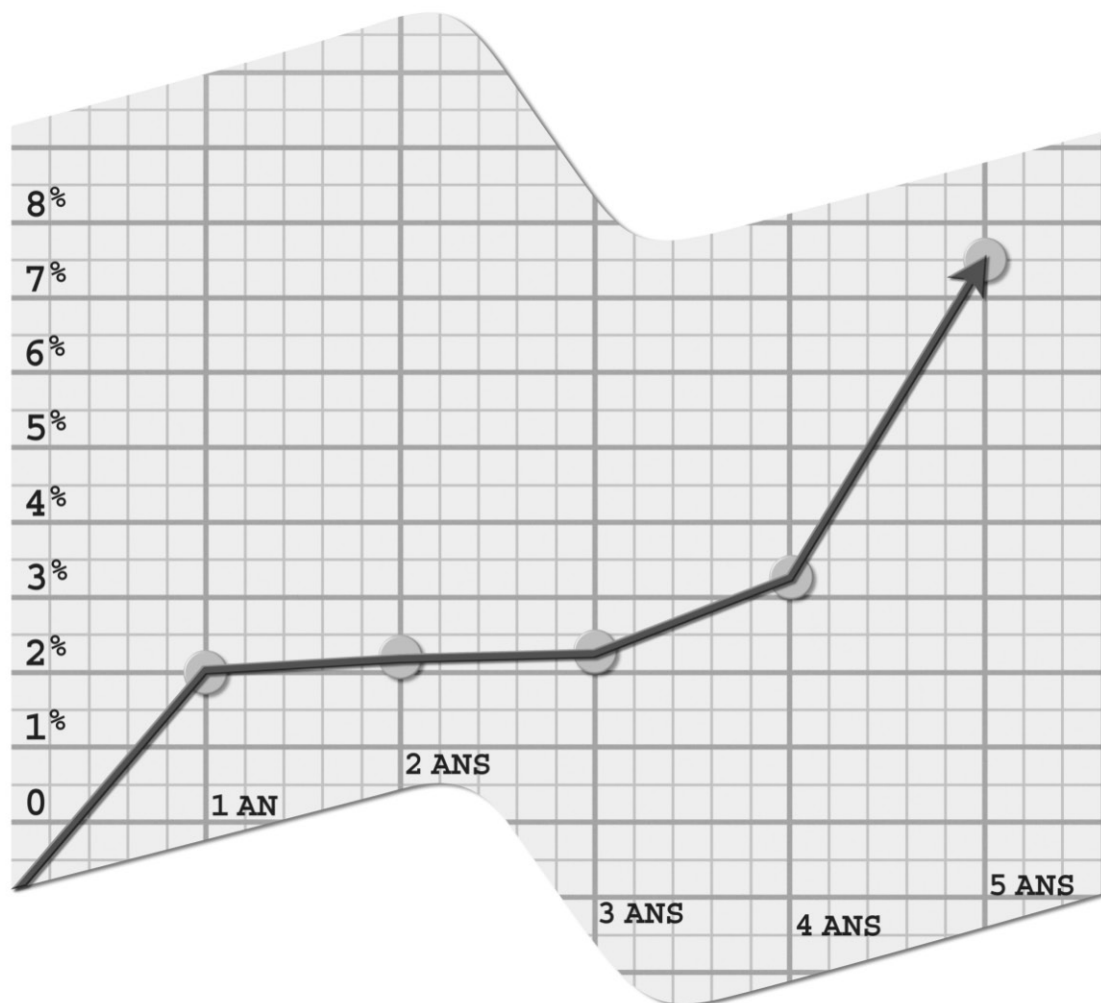
Les scientifiques de la NASA s'intéressent également à un autre cratère plus grand qui se trouve à environ un kilomètre de l'endroit où s'est posé *Opportunity*. L'intérêt des cratères est qu'ils permettent de voir ce qu'il y a sous la surface du sol sans avoir à creuser.

Le Meridiani Planum est une zone de concentration d'hématite, un oxyde de fer qui se forme habituellement en présence d'eau liquide. Selon le responsable scientifique de la mission Steve Squyres, le sol du site où s'est posé *Opportunity* semble être recouvert d'hématite.

Dans les semaines à venir, le robot va examiner le sol et l'affleurement rocheux du site d'arrivée puis il sortira du petit cratère et se dirigera vers le cratère plus grand, selon M. Squyres. Mais le robot ne devrait pas commencer à travailler avant une dizaine de jours, le temps de vérifier que tout fonctionne normalement.

REER

CPG Évolutaux



SÛR ET CERTAIN

TAUX PROGRESSIF GARANTI ANNÉE APRÈS ANNÉE

Taux garanti de
7,5%
la 5^e année

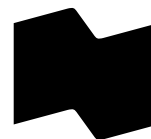
Mettez toutes les chances de votre côté

Avec le certificat de placement garanti Évolutaux de la Banque Nationale, vous faites d'une pierre deux coups :

- Taux d'intérêt progressif
- Capital garanti

Offert en termes de 3 et 5 ans

Pour plus d'information :
1 888 TELNAT-1 www.bnc.ca



**BANQUE
NATIONALE**

LA PREMIÈRE BANQUE AU QUÉBEC

MONDE

LE TOUR DU GLOBE

INDE

Élections en vue

Le gouvernement indien a décidé de dissoudre le 6 février le parlement indien pour que puissent avoir lieu des élections anticipées, a annoncé hier la ministre indienne des Affaires parlementaires, Sushma Swaraj. Le gouvernement avait annoncé en janvier qu'il présenterait le 3 février au parlement un budget intérimaire, laissant ainsi clairement entendre que des élections législatives anticipées seraient organisées vers le mois d'avril. Les élections étaient normalement programmées en octobre. La chambre basse du Parlement indien comprend 545 députés élus au suffrage universel pour un mandat de cinq ans.

d'après AFP

CROATIE

Babic plaide coupable

L'ancien chef des Serbes de Croatie, Milan Babic, s'est reconnu coupable hier devant le Tribunal pénal international (TPI) de « persécutions », un chef d'accusation légalement qualifié de crime contre l'humanité. En échange de cette reconnaissance de culpabilité, l'accusation a accepté de requérir contre lui une peine ne dépassant pas 11 ans de prison. Elle a également accepté d'abandonner les charges de crimes de guerre qui pesaient contre lui. Milan Babic, 47 ans, avait été l'homme lige de Slobodan Milosevic au début de la révolte des Serbes de Croatie, en 1991.

d'après AFP

AFRIQUE

Menaces de génocide

Un rapport présenté hier à Stockholm lors d'une conférence internationale sur la prévention des génocides identifie treize pays où le risque de génocide est important, la majorité d'entre eux se trouvant sur le continent africain. L'auteur du rapport, Barbara Harff, a isolé six facteurs de risque : génocides passés, situation de crise présente, minorité au pouvoir, idéologies favorisant l'exclusion, type de régime et degré d'ouverture commerciale. Ainsi le Soudan, en proie à un conflit qui a déjà fait environ 1,5 million de morts, ouvre la liste des pays présentant le risque le plus important avec cinq facteurs sur six, souligne le rapport. La Birmanie, le Burundi, le Rwanda et la République démocratique du Congo sont également crédités de cinq facteurs de risque. d'après AFP

IRAN

700 candidats repêchés

Sept cents candidatures aux législatives iraniennes ont été repêchées jusqu'à présent sur les 3605 rejetées par les commissions de contrôle électoral conservatrices, a indiqué à Irna une source au Conseil des gardiens de la Constitution, chargé de réexaminer les dossiers. La plupart des candidatures revalidées l'ont été dans les circonscriptions du Grand Téhéran, a précisé cette source anonyme citée par l'agence officielle. Les commissions de contrôle avaient dénié le droit de se présenter à 3605 des 8157 candidats aux législatives, très majoritairement à des réformateurs coupables selon elles de manquements à l'islam et à la constitution. d'après AFP

LIBYE

Composants du programme d'ADM aux É.-U.

Plus de 25 tonnes d'équipements et de composants du programme de développement d'armes de destruction massive (ADM) libyen ont été rapportés aux États-Unis par avion, a annoncé hier le porte-parole de la Maison-Blanche Scott McClellan. Il a indiqué que ces éléments étaient maintenant « en sécurité » dans le Tennessee et que l'opération s'est déroulée avec l'accord des autorités libyennes. La Libye avait annoncé le 19 décembre qu'elle s'engageait à mettre fin à son programme de développement d'ADM après neuf mois de négociations secrètes avec les É.-U. et la Grande-Bretagne.

Blair l'emporte de justesse

Son projet de loi augmentant les droits de scolarité à l'université est adopté par seulement cinq voix de majorité



ISABELLE HACHEY

LONDRES

Tony Blair a remporté de justesse la première épreuve d'une semaine tumultueuse, hier aux Communes, en obtenant un faible appui à son projet d'augmenter les droits de scolarité dans les universités britanniques.

Par une mince majorité de cinq voix, le projet de loi sur l'éducation supérieure a été adopté hier soir, après un débat orageux de plus de six heures. Cette victoire à l'arraché risque de laisser un goût amer au premier ministre, dont le Parti travailliste détient une confortable majorité de 161 sièges.

Le projet de loi a reçu l'appui de 316 députés contre 311, après d'intenses pourparlers de la onzième heure entre M. Blair et les rebelles travaillistes, afin de les convaincre de rentrer dans le rang. Une défaite aurait constitué un énorme coup dur pour M. Blair, qui avait mis son autorité en jeu sur ce vote.

Mais le répit sera de courte durée pour le premier ministre : son succès mitigé survient en effet à la veille de la publication du rapport Hutton, dans lequel il risque d'être blâmé pour la mort du scientifique David Kelly.

La réforme permettra aux universités d'imposer jusqu'à 6750 \$ par an à leurs étudiants. Ces droits seront payables après l'obtention du diplôme, et seulement lorsque les revenus annuels du diplômé auront atteint 33 750 \$.

M. Blair s'est démené jusqu'à la dernière minute, usant de la carotte et du bâton pour convaincre les dissidents de son parti d'appuyer l'important projet de loi. Dans l'espoir d'en persuader au moins quelques-uns, il les a accueillis un à un jusqu'aux petites heures du matin, hier, à Downing Street.

Pourtant, la grogne était telle au sein du New Labour que la défaite semblait presque assurée — jusqu'à ce qu'un leader des rebelles, Nick Brown, ne décide subitement de changer de camp, hier matin. Dès lors, le vent a tourné. M. Blair et ses alliés ont réussi à dompter une révolte qui paraissait jusque-là irrésistible.

Le député Brown, qui a dit avoir



Des manifestants opposés au projet de loi visant à augmenter les frais de scolarité, vu comme une menace à l'accessibilité aux études supérieures, ont brandi hier une marionnette à l'effigie du premier ministre Tony Blair devant la Chambre des communes.

été rassuré par les concessions tardives (et mineures) du gouvernement, se serait rendu aux arguments du puissant chancelier de l'échiquier, Gordon Brown, que plusieurs travaillistes déçus souhaitent ardemment voir à la place Tony Blair d'ici les prochaines élections générales.

Avant la tenue du vote, le ministre de l'Éducation, Charles Clarke, a ouvert un débat de six heures aux Communes, au cours duquel il a été hué par ses propres collègues. La réforme, a-t-il expliqué, permettra aux universités, sous-financées depuis des lustres, d'amasser 2,25 milliards de dollars par an.

Une goutte d'eau dans l'océan des besoins : pour l'ensemble des universités, le manque à gagner s'élève à 23 milliards ; entre 1989 et 1997, les dépenses publiques par étudiant ont chuté de 36 % ; les professeurs sont sous-payés, et les salles de cours sont de plus en plus bondées. Même les vénérables Oxford et Cambridge commencent à

tomber en décrépitude, faute de financement.

« Nous ne pouvons continuer à nous appuyer uniquement sur les contribuables pour régler ces problèmes, a dit M. Clarke. Il est juste de demander aux étudiants, après l'obtention de leur diplôme, de contribuer aux coûts de l'éducation dont ils ont bénéficié. »

Une bonne partie des rebelles travaillistes ont voté contre le projet de loi pour donner une leçon à leur chef, à qui ils n'ont pas encore pardonné la guerre en Irak. D'autres ne peuvent se résigner à appuyer le projet, car le Labour avait promis de ne pas hausser les droits de scolarité dans son manifeste électoral.

D'autres encore craignent que l'introduction de « droits variables » (plus un diplôme aura de la valeur, plus les cours seront onéreux) constitue un premier pas vers la création d'un « marché de l'éducation supérieure », au sein duquel seuls les plus riches pourront se payer les meilleures universités.

Phil Willis, porte-parole du Parti libéral démocrate en matière d'éducation, a qualifié hier le projet de loi de « politique thatcheriste », et a accusé les travaillistes qui l'ont soutenu de « trahir les principes » fondateurs de leur parti.

Plusieurs travaillistes ont en effet appuyé la réforme sans enthousiasme, voire en se pinçant les narines, dans le seul but de ne pas infliger une défaite à leur propre parti. Cela n'a pas empêché le critique *tory* en matière d'éducation, Tim Yeo, de qualifier le résultat du vote « d'humiliation complète » pour le Labour.

Le leader libéral démocrate, Charles Kennedy, a prévenu qu'il pourrait s'agir d'une « fausse victoire » pour M. Blair. Plusieurs observateurs estimaient hier soir que le premier ministre, de plus en plus souvent critiqué pour ses tendances présidentielles, devra apprendre à consulter davantage s'il veut regagner son autorité après ce vote — le plus serré depuis son accession au pouvoir, en 1997.

Craintes d'un retour en force de Le Pen dans quatre régions



LOUIS-BERNARD ROBITAILLE

REGARD

SUR LE MONDE

COLLABORATION SPÉCIALE

PARIS — À chacun ses mauvais anniversaires. Les Américains ont le 11-09. Les Français, plus modestement, en sont restés au 21 avril 2002, jour où le candidat d'extrême droite Jean-Marie Le Pen était arrivé devant le candidat de gauche et s'était retrouvé seul en lice contre Jacques Chirac.

À deux mois des prochaines élections régionales, le monde politique et médiatique est hanté par la crainte d'un nouvel accident électoral qui, cette fois, « donnerait » une ou plusieurs régions au Front national.

Même si les 22 régions françaises disposent de pouvoirs limités, cela représente quand même des budgets importants. Et ce serait tout un symbole. Or, Le Pen pourrait avoir des ambitions légitimes dans quatre régions. Hypothèse catastrophe,

qui est loin d'être la plus probable, mais qui, compte tenu de la complexité du système électoral français, est envisageable.

La bataille la plus spectaculaire va se jouer en Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), cette région de 4,5 millions d'habitants qui englobe Nice et Marseille. C'est là où Le Pen a obtenu ses meilleurs résultats le 5 mai 2002, avec 29 % des voix, et le Front national, trois mairies importantes, dont celle de Toulon.

C'est donc là que Jean-Marie Le Pen, qui a aujourd'hui 73 ans, a décidé de mener la liste FN pour les régionales. Ayant installé son quartier général à Marseille, le vieux chef de l'extrême droite laboure le terrain depuis de longs mois déjà.

Dans cette élection à deux tours, une liste Le Pen n'a aucune chance de dépasser la barre des 50 % en cas de duel, que ce soit contre la gauche ou contre la droite. Par contre, le scénario catastrophe qui pourrait se produire, c'est une victoire « accidentelle » au second tour.

Les Français, qui ont souvent inventé des modes de scrutin compliqués, se sont cette fois surpasseés, avec un système qui mélange proportionnelle et scrutin majoritaire, et dont les résultats sont calculés à l'échelle des cinq départements composant la région.

En gros : toutes les listes ayant dépassé 10 % des voix peuvent se maintenir au second tour. En cas de lutte à trois — ou quatre —, la liste qui arrive en tête au second tour obtient en prime 25 % des sièges. Ce qui, en principe, devrait lui assurer la majorité absolue au Conseil régional.

Dans la région PACA, une seule chose est sûre : seules les listes de droite, de gauche et FN auront le droit de se maintenir au second tour. Ce qui n'est pas sûr du tout, c'est l'ordre d'arrivée des coureurs.

Sur papier, la liste de droite devrait arriver en tête le 21 mars. Dans la mesure où elle distancerait nettement la liste FN, de deux ou quatre points, le reste serait plutôt une formalité. Il y aurait une lutte à trois et, comme d'habitude, le FN stagnerait à son niveau du premier tour.

Autre hypothèse : il y a une nouvelle poussée du Front national, et Le Pen dépasse, même de peu, ses deux adversaires. Et là le suspense commence : avec un Le Pen à 32 % et une droite qui aurait 30,5 %, on pourrait penser que la liste de gauche accepterait de se retirer pour « faire barrage » à l'extrême droite. Or le désistement est improbable, aussi bien à droite qu'à gauche.

La première raison : si la droite et la gauche font un front commun contre le FN, cela équivaut à confirmer les accusations de Le Pen à l'effet que gauche et droite sont interchangeables et qu'il est la seule opposition réelle. La seconde : en se désistant, la gauche (ou la droite) renoncerait pour six ans à toute représentation au Conseil régional. Quasiment impensable.

Conclusion : même en cas de menace réelle de Le Pen, il y aura une lutte à trois en PACA. Avec cet espoir, comme le dit la tête de liste de droite, Renaud Muselier, « qu'au second tour, les électeurs républicains se porteront sur la liste qui a le plus de chance de battre Le Pen ».

Un jeu risqué. D'autant plus que chacun redoute la poussée d'un vote protestataire, pour ces élections qui seront la dernière grande consultation nationale avant la présidentielle de 2007. Le vote « frontiste » est généralement demeuré un mystère pour les instituts de sondage, qui l'ont toujours sous-estimé. Ces jours-ci, Le Pen est crédité de 14 %. Plus haut qu'il ne l'a jamais été à deux mois d'un scrutin. Y compris celui de 2002, où l'extrême droite a fini à 19 % des voix.

MONDE

Le « deuil » de Roméo Dallaire au Rwanda

FRANÇOIS BERGER

Au terme d'un témoignage qualifié d'essentiel sur le génocide rwandais de 1994, le général canadien à la retraite Roméo Dallaire a quitté hier le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), à Arusha en Tanzanie, avec un pincement au coeur. Il a avoué vouloir retourner au Rwanda et y vivre quelques années afin de « faire un deuil ».

L'ex-commandant des Casques bleus au Rwanda durant les massacres qui ont coûté la vie à quelque 800 000 personnes, en majorité de l'éthnie tutsie, témoignait depuis le 19 janvier dans le procès de quatre officiers supérieurs des anciennes Forces armées rwandaises (FAR), dont le colonel Théoneste Bagosora, présenté par l'accusation comme étant « le cerveau du génocide ».

Chef de cabinet du ministre de la Défense de l'époque, le militaire avait pris le contrôle effectif du pays après la mort du président Juvénal Habyarimana dans l'écrase-

ment de son avion le 6 avril 1994. Les massacres de Tutsis et de Hutus modérés avaient suivi, pendant 100 jours.

Le général Dallaire, qui a révélé la semaine dernière avoir été menacé de mort par le colonel Bagosora à l'époque, a dit ressentir de vives émotions en revoyant, 10 ans plus tard, celui qui lui avait donné l'impression de planifier les massacres. « Ces émotions, je dois tenter de les identifier et de les analyser », a-t-il déclaré hier en précisant vouloir retourner au Rwanda lorsqu'il s'en sentira capable. « J'aimerais bien passer quelques années dans les mille collines (du Rwanda) pour faire un deuil », a-t-il ajouté.

Au cours de son témoignage, Roméo Dallaire a été confronté à un avocat de la défense qui a amené sur le tapis la crise d'octobre 1970 au Québec, seule situation où le général canadien avait fait face à la violence avant sa mission rwandaise. En plus de mettre en cause ses compétences, ce rappel suggérait

que le général avait tendance à prendre la défense de la minorité (des Québécois en 1970 et des Tutsis en 1994).

Voulant démontrer qu'il n'avait pas de parti pris en faveur des Tutsis, le général Dallaire a affirmé que le Front patriotique rwandais (rébellion tutsie) voulait en 1994 prendre le contrôle du pays sans s'orienter nécessairement vers un gouvernement équilibré sur le plan ethnique.

Aujourd'hui âgé de 57 ans, Roméo Dallaire a pris une retraite anticipée en avril 2000. Tenté plusieurs fois par le suicide, le général a vu sa santé mentale gravement atteinte en raison du traumatisme subi lors des massacres qu'il avait essayé, en vain, d'éviter en négociant avec les Hutus extrémistes au gouvernement en 1994 et les rebelles tutsis aujourd'hui au pouvoir à Kigali. Ses appels à l'aide lancés aux Nations unies, des mois avant le début des massacres, étaient restés lettre morte et il avait dû assister, impuissant, au

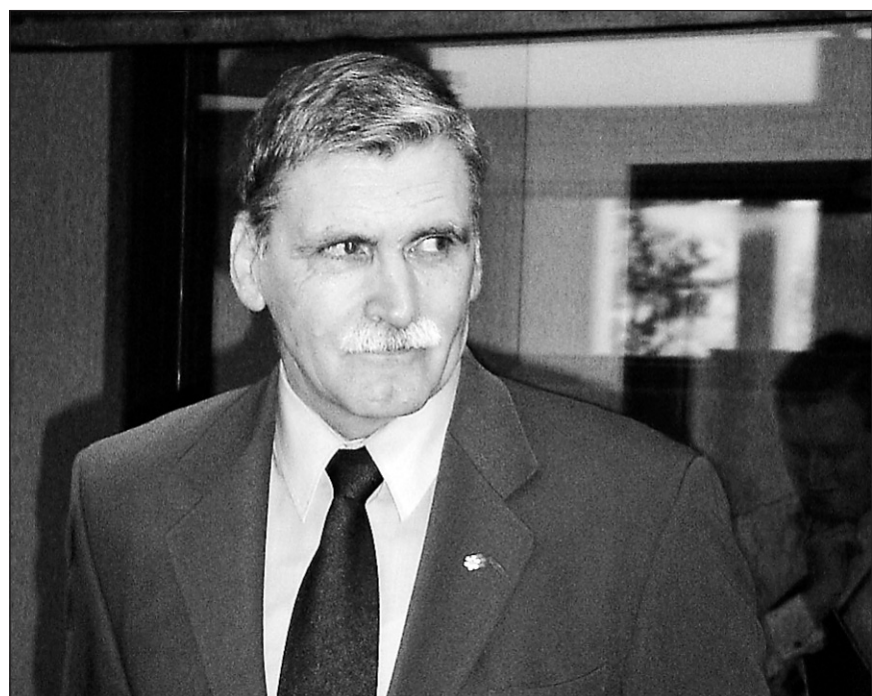


PHOTO AFP

L'ex-commandant des troupes de l'ONU au Rwanda, Roméo Dallaire, a terminé son témoignage hier devant le Tribunal pénal international.

génocide.

Au début du carnage et après l'assassinat de 10 casques bleus belges par des Hutus, l'ONU avait réduit à 270 soldats la troupe de 2519 hommes commandée par le général Dallaire. Celui-ci a par la suite accusé la communauté internationale, au premier chef les États-Unis, l'ONU et la France, d'avoir fermé les yeux sur le

drame en train de se jouer au coeur de l'Afrique.

Dans un livre de 700 pages publié à Montréal l'automne dernier et intitulé *J'ai serré la main du diable - La faillite de l'humanité au Rwanda*, Roméo Dallaire raconte la tragédie, qui lui donne encore des cauchemars et des flash-back de corps mutilés... — Avec AP, AFP et PC

Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada inc. Sur approbation de crédit par Toyota Services Financiers. * Offres de location au détail valables sur les modèles Echo Hatchback CE 2004 (JT123M AA) et Echo berline 2004 (JT123M AA) neufs en stock. Première mensualité de 0 \$ sur tous les modèles Corolla, Matrix, Camry, Solara, Celica et Avalon 2004 neufs en stock à l'exception de la Prius 2004, pour des termes de location de 48 mois (Echo 2004, moindre que 60 mois), dans l'éventualité qu'un client désire avoir un terme de location de 60 mois, un rabais représentant le coût d'une mensualité basée sur un terme de 48 mois (terme de 60 mois pour l'Echo 2004) sera accordé. Première et deuxième mensualités de 0 \$ sur tous les modèles RAV4, Highlander, 4Runner, Sienna, Tacoma, Tundra et Sequoia 2004 neufs en stock pour des termes de location de 48 mois. Dans l'éventualité qu'un client désire avoir un terme de location de 60 mois, un rabais représentant le coût de deux mensualités basées sur un terme de 48 mois sera accordé. Aussi, offre de 0 \$ de dépôt de sécurité sur tous les modèles 2004 neufs en stock à la location, à l'exception de la Prius 2004. Franchise annuelle de 24 000 km. Frais de 7 \$ (Echo Hatchback CE et Echo berline 2004) du kilomètre excédentaire. Immatriculation, assurances et taxes en sus. ** Crédit à l'achat équivalant à une mensualité de location basée sur un terme de 48 mois (une mensualité de location basée sur un terme de 60 mois pour l'Echo 2004), pour les modèles Corolla, Matrix, Camry, Solara, Celica et Avalon 2004 neufs en stock à l'exception de la Prius 2004. Crédit à l'achat équivalant à deux mensualités de location basées sur un terme de 48 mois, pour les modèles RAV4, Highlander, 4Runner, Sienna, Tacoma, Tundra et Sequoia 2004 neufs en stock. L'immatriculation, les frais de transport, la préparation, l'enregistrement (y compris RDPRM), les frais d'administration, l'assurance et les taxes sont en sus. * Prix Accés pour les modèles Echo Hatchback CE 2004 (JT123M AA) et Echo berline 2004 (JT123M AA) neufs en stock. Les Prix Accés indiqués dans cette publicité sont en vigueur jusqu'au 2 février 2004 et sont établis par les concessionnaires participants de la région de Montréal. L'immatriculation, les frais de transport, la préparation, l'enregistrement (y compris RDPRM), les frais d'administration, l'assurance et les taxes sont en sus. Composez le 1 888 Toyota-8 ou visitez www.acces.toyota.ca. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. ** Le rabais aux diplômés (jusqu'à 1 000 \$ de remise) peut différer selon le modèle. Photos à titre indicatif seulement. Les offres se terminent le 2 février 2004. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

2004

VOITURES À LA LOCATION

1^{re} MENSUALITÉ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

0 \$

OU CRÉDIT À L'ACHAT ÉQUIVALANT À 1 MENSUALITÉ DE LOCATION**

SUR TOUTES LES VOITURES 2004 EN STOCK

CAMIONS À LA LOCATION

1^{re} ET 2^e MENSUALITÉS DÉPÔT DE SÉCURITÉ

0 \$

OU CRÉDIT À L'ACHAT ÉQUIVALANT À 2 MENSUALITÉS DE LOCATION**

SUR TOUS LES CAMIONS 2004 EN STOCK



ECHO HATCHBACK CE 2004

179 \$

par mois/location 60 mois*
Transport et préparation inclus
Comptant de 107 \$
Option 0 \$ comptant également disponible à la location

prix ACCÈS

À partir de **12 968 \$***



ECHO BERLINE 2004

179 \$

par mois/location 60 mois*
Transport et préparation inclus
Comptant de 1 292 \$
Option 0 \$ comptant également disponible à la location

prix ACCÈS

À partir de **14 069 \$***

RAV4



Highlander



4Runner



Sienna



Tacoma



Tundra



Sequoia



L'hiver c'est du sport

Votre concessionnaire www.acces.toyota.ca

Votre nouvelle Toyota ne part jamais sans un plein réservoir d'essence, l'assistance routière et des tapis protecteurs.

TOYOTA
un coup de cœur sans fin



319786A

3198373



LES MARTYRES DE CIUDAD JUAREZ

Après plus de 300 femmes tuées, Mexico passe à l'action

FRÉDÉRIC FAUX
COLLABORATION SPÉCIALE

CIUDAD JUAREZ, Mexique — « Ma fille Veronica avait 18 ans. Cheveux châains, 1m54. Elle a été vue pour la dernière fois le 19 octobre 2001 à 17h30, dans une rue du centre-ville. »

Maria Hernandez repose avec soin l'avis de recherche qu'elle a collé sur les murs de Ciudad Juarez, ville industrielle à la frontière nord du Mexique. De sa bicoque en parpaings, les États-Unis sont si proches que l'on distingue les cow-boys texans d'El Paso au volant de leurs pick-up. « Ce jour-là elle est partie avant moi de l'usine, poursuit-elle en pleurant. C'était une rebelle. Elle voulait souvent sortir avec ses amies, je m'opposais... Elle a dû fuguer. »

À Ciudad Juarez, épicerie d'un des plus grands mystères criminels de l'histoire, des dizaines de mères de famille ne peuvent même plus se raccrocher à cet espoir. D'après Nuestras Hijas (nos filles), une association de parents de victimes, une femme y disparaît chaque semaine, comme engoutie dans ce chaos urbain d'un million et demi d'habitants. Depuis 1993, entre 300 et 400 cadavres y ont été retrouvés, 90 victimes portant les signes de longs jours de séquestration pendant lesquels elles ont été violées, torturées et mutilées, avant d'être étranglées ou achevées d'une balle dans la tête.

Toutes ces martyres ont le même profil : ce sont de belles brunes, jeunes, pauvres, souvent employées dans l'une des 300 usines d'assemblage (les *maquilas*) qui ont poussé le long de « la plus grande ville

frontalière du monde »... Comme Veronica.

Répondant aux pressions récentes d'Amnistie internationale et d'élus du Congrès américain, le Mexique a décidé il y a 10 jours de créer une juridiction fédérale — sa titulaire sera nommée dans quelques jours — pour enrayer ce « féminicide ». La porte-parole de Nuestras Hijas reste pourtant sceptique : « Jusqu'à aujourd'hui, les juges de l'État de Chihuahua (responsables des enquêtes sur les meurtres) affirmaient contre toute évidence que ces femmes se prostituaient, qu'elles étaient victimes de leur double vie, s'insurge Marisela Ortiz. Pour la justice, un meurtre de femme, ce n'est rien ».

Un laxisme dont Josefina Gonzalez a fait l'amère expérience après que le corps de sa fille Claudia eut été

retrouvé avec sept autres cadavres dans un terrain vague, le 6 novembre 2001. « La police disait n'avoir aucun indice, se souvient-elle. Alors nous sommes allés faire des fouilles sur les lieux du crime. Nous avons retrouvé des cheveux, des chaussures, des vêtements... tout avait été laissé sur place ! »

Preuves falsifiées ou occultées, témoignages modifiés, chantages, diffamations... À Ciudad Juarez, qui est aussi le siège du cartel de drogue le plus puissant du Mexique, chacun a son histoire qui accable la police ou la justice. Même les bilans sont sujets à caution : dans son rapport publié le 11 août 2003, Amnistie recense 370 femmes assassinées. Les associations locales y ajoutent 600 disparues, alors que la police ne dénombre 328 victimes... « Il n'y a même pas de registre officiel, déplore-t-on à Nuestras Hijas. Pour les disparitions, c'est encore plus flou ».

Après 10 ans d'enquête, le bilan judiciaire des crimes sexuels est tout aussi déplorable. Des chauffeurs de bus ou des employés de *maquilas* ont été arrêtés et amenés devant le tribunal, où ils ont déclaré que leurs

aveux avaient été arrachés sous la torture. Tous ceux qui s'intéressent de trop près à l'affaire, enfin, sont exécutés — c'est le cas de deux avocats — ou menacés de mort, comme Marisela Ortiz, surveillée jour et nuit par deux policiers fédéraux.

Pourquoi ces pressions ? Que se passe-t-il vraiment à Juarez ? Les théories les plus folles ont été émises. Pour l'ancien *profiler* du FBI Robert K. Ressler, conseiller du film *Le Silence des agneaux*, la plupart des meurtres seraient l'oeuvre de deux tueurs en série. Selon d'autres hypothèses, ces femmes seraient tuées pour leurs organes ou pour les besoins de films dans lesquels la victime est violée, torturée, et tuée devant la caméra (*snuff movies*). Autant de scénarios cauchemardesques qui, pour le sociologue Alfredo Limas, professeur à l'université de Ciudad Juarez, occultent une question essentielle : non pas qui, mais pourquoi ?

« Ces crimes sont possibles car Juarez abrite une mafia criminelle qui tue pour le plaisir et qui agit sous la protection du pouvoir financier et politique de cette région, répond-il. C'est la seule façon d'expliquer 10 ans d'impunité. »

Bush persiste et signe malgré l'absence d'ADM en Irak

MARC THIBODEAU

Faisant fi de la controverse générée par le désaveu de David Kay, qui a démissionné la semaine dernière de son poste à la tête de l'équipe américaine chargée de trouver les armes de destruction massive (ADM) de l'Irak, le président américain George W. Bush a répété hier que l'invasion du pays était justifiée.

« Il n'y a aucun doute dans mon esprit que Saddam Hussein représentait une menace croissante pour les États-Unis et d'autres pays.

C'est ce que nous savons », a-t-il déclaré au cours d'une rencontre avec les médias à la Maison-Blanche.

Il a ajouté qu'il était très important que le groupe de recherche des ADM en Irak, fort de plus de 1000 spécialistes, continue son travail pour que « nous puissions découvrir les faits et les comparer avec ce que l'on pensait » avant le conflit, se gardant de répéter que ces armes finiraient par être découvertes.

Il n'a pas commenté directement les propos de M. Kay, qui a déclai-

ré, lors de plusieurs entrevues données après sa démission, ne pas croire à la présence d'ADM en Irak. Plutôt que de blâmer le président et son entourage, qui avaient fait de l'existence de ces armes la principale justification de l'intervention militaire, il a montré du doigt les services de renseignement.

Réagissant sur ce point, M. Bush a déclaré hier qu'il avait une « grande confiance » dans ces services.

Les propos de M. Kay font depuis quelques jours le bonheur des can-

didats dans la course à l'investiture démocrate, qui multiplient les attaques contre le président, amenant plusieurs de ses principaux conseillers, dont le vice-président Dick Cheney, à monter au front.

David Kay s'est montré plus solidaire de l'administration américaine qu'au cours du week-end en déclarant que les États-Unis avaient fait preuve de « prudence » en s'en prenant au régime de Saddam Hussein.

« Je pense qu'à l'issue du processus d'inspection, nous dresserons le tableau d'un Irak qui était en fait beaucoup plus dangereux que nous le pensions avant la guerre », a déclaré M. Kay à la chaîne de télévision NBC.

En marge de ces développements, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a déclaré hier qu'il acceptait d'envoyer une délégation en Irak pour évaluer la faisabilité d'élections générales. Une équipe

restreinte est arrivée à Bagdad pour vérifier que cette mission pourra travailler sans crainte pour sa sécurité.

L'administration américaine espère qu'un avis négatif de la part de l'ONU permettra de convaincre l'ayatollah Ali Sistani, principal leader religieux des chiites du pays, de renoncer à la tenue de telles élections. Le plan actuel de transfert des pouvoirs prévoit la mise sur pied, à l'été, d'un gouvernement provisoire issu d'une assemblée désignée indirectement.

Enfin, les violences se poursuivaient hier dans le pays, où deux employés irakiens de CNN, un producteur faisant office d'interprète et un chauffeur, ont été tués lors d'une embuscade au sud de Bagdad. Trois soldats américains ont été tués dans une attaque à l'explosif à Khaldiya, à l'ouest de la capitale irakienne.

— Avec AFP, AP, BBC, NYT, IHT

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant au modèle neuf 2004 en stock Venture (VIN 1G1FR77A). Photo à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. Les frais de réservation au Québec sont de 200 \$, incluant les droits de vente et les droits de possession. Les frais de location sont de 48 \$ par semaine, incluant le transport et le déplacement inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 \$ de km après 80 000 km. Dépot de sécurité payé par General Motors. Le dépot ne sera pas remis au consommateur à la fin de la période de location. Première mensualité exigible à la livraison. Taux de financement à l'achat de 0 % pour des termes allant jusqu'à 48 mois. *Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et le passager des sièges avant, lors des tests d'impacts latéraux. Essais effectués par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des E.-U. sur les modèles équipés de sacs gonflables latéraux. **Données publiées par le ministère des Ressources naturelles du Canada dans le Guide de consommation de carburant 2004. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre ni à aucun autre programme incluant l'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmc.canada.com ou au 1 800 463-7483. 31936/02A



VOILÀ CE QUI S'APPELLE ÊTRE NÉ SOUS UNE BONNE ÉTOILE.

CHEVROLET VENTURE, SÉCURITÉ 5 ÉTOILES* ET LA PLUS FAIBLE CONSOMMATION D'ESSENCE DE SA CATÉGORIE POUR UNE 5^e ANNÉE CONSÉCUTIVE.**



CHEVROLET VENTURE MAXI VALEUR

— LOCATION —

229 \$ /mois*
terme de 48 mois

0 \$ | **0 %**
dépôt de sécurité | de financement à l'achat*



- Garantie limitée 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise • Moteur V6 3,4 L de 185 HP
- Boîte automatique électronique 4 vitesses • Climatiseur et lecteur CD
- Portes électriques avec télédéverrouillage • Configuration 7 passagers avec siège pour enfant intégré

ENERGUIDE ★★★★★ SÉCURITÉ 5 ÉTOILES

GARANTIE DU GROUPE PROPULSEUR 5 ANS/100 000 KM SANS FRANCHISE

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

LA PRESSE

ÉDITORIAUX

La clef du succès?



mboisver@lapresse.ca

MICHÈLE BOISVERT

Les entreprises qui cherchent à améliorer leur performance financière devraient lire attentivement les conclusions d'une étude conduite par la firme Catalyst. Selon cette firme de recherche new-yorkaise, qui a fait de la promotion des femmes dans le milieu des affaires une spécialité, il existe un lien évident entre le nombre de femmes occupant un poste de direction dans une entreprise et sa performance financière. Et ce lien est positif.

Un mot d'abord sur cette étude qui, bien que difficile à réaliser, a

Il y a des avantages certains à faire une plus grande place aux femmes au sein de la direction des entreprises.

été faite avec sérieux. La firme Catalyst a d'ailleurs une excellente réputation dans les milieux corporatifs. Les chercheurs de l'entreprise new-yorkaise ont examiné de près les données financières de 353 entreprises sur une période de cinq ans, soit de 1996 à 2000. Ces entreprises, qui figurent sur la liste des 500 plus grandes entreprises américaines ont, en moyenne, des revenus de 13,5 milliards de dollars et une capitalisation boursière de 21,3 milliards de dollars.

Pour l'ensemble des entreprises étudiées, le pourcentage moyen de femmes se retrouvant dans des postes de direction s'établissait à 10,2 %. Les entreprises les plus ou-

vertes aux femmes comptaient jusqu'à 20,3 % de gestionnaires féminins. Alors que les plus timides n'en dénombreaient seulement que 1,9 %. Les conclusions de Catalyst sont plutôt éloquentes. Le rendement sur l'avoir des actionnaires est de 35 % supérieur chez les entreprises qui font une plus grande place aux femmes au sein de leur équipe de direction.

Il est évident qu'une comparaison globale qui ne tient pas compte des écarts de rendement qui existent entre les différents types d'industries n'aurait pas été très concluante. Voilà pourquoi, dans une deuxième étape, Catalyst a regroupé les entreprises par secteur d'activités et les a comparé entre elles. Là encore, les conclusions sont claires : pour chacune des cinq industries analysées, les entreprises comptant plus de femmes à la direction affichaient un meilleur rendement sur l'avoir des actionnaires.

Sans aucun doute, beaucoup de facteurs entrent en ligne de compte lorsqu'il s'agit d'analyser le rendement d'une entreprise, mais le lien que fait Catalyst entre la présence féminine et la performance financière des entreprises est loin d'être farfelu.

En s'ouvrant aux gestionnaires féminins, les entreprises augmentent considérablement leur bassin de candidats potentiels. En effet, tant aux États-Unis qu'au Canada, les femmes décrochent aujourd'hui plus de la moitié des diplômes en gestion. Ensuite, les femmes peuvent s'avérer un atout essentiel lorsqu'il s'agit de comprendre la clientèle féminine et enfin, elles contribuent certainement à la diversité de point de vue sur la meilleure façon de gérer une entreprise. Il ne s'agit pas d'affirmer que les femmes sont de meilleures gestionnaires, mais de comprendre qu'il y a des avantages certains à leur faire une plus grande place au sein de la direction des entreprises.

Le syndrome Lucky Luke



mroy@lapresse.ca

MARIO ROY

Chez les gens engagés dans cette mission quasi-mystique consistant à implanter une dictature du Bien, il ne semble y avoir aucune limite à ce qu'on peut imposer à tous les autres.

Ainsi, un groupe de pression ontarien a entamé une campagne visant à ce que soient interdits aux adolescents les films où l'un ou l'autre des personnages... grille une cigarette. La Lung Association's Youth Tobacco Team (YTT) réclame en effet que ces films soient classés « R », pour *restricted*. Ce qui les placerait dans la même catégorie que les films « extrêmement brutaux, extrêmement sanglants, pouvant inclure la torture et la violence sexuelle », selon la description même de l'Ontario Film Review Board. Toutes choses évidemment réservées aux cinéphiles de 18 ans et plus.

Le YTT, né en 2001, est formé de jeunes de 14 à 18 ans agissant comme conseillers auprès du ministre de la Santé. Dans son deuxième rapport annuel, le groupe réclame aussi que le gouvernement ontarien refuse toute subvention destinée au tournage de films où l'on fume.

Les « Invasions » envahissent

Les honneurs et les hommages, c'est un peu futile, grandement éphémère, mais ça fait tout de même chaud au cœur. Ainsi, l'annonce de la double entrée des *Invasions barbares* dans la course aux Oscars vient-elle couronner l'année de loin la plus faste qu'ait connue le cinéma québécois.

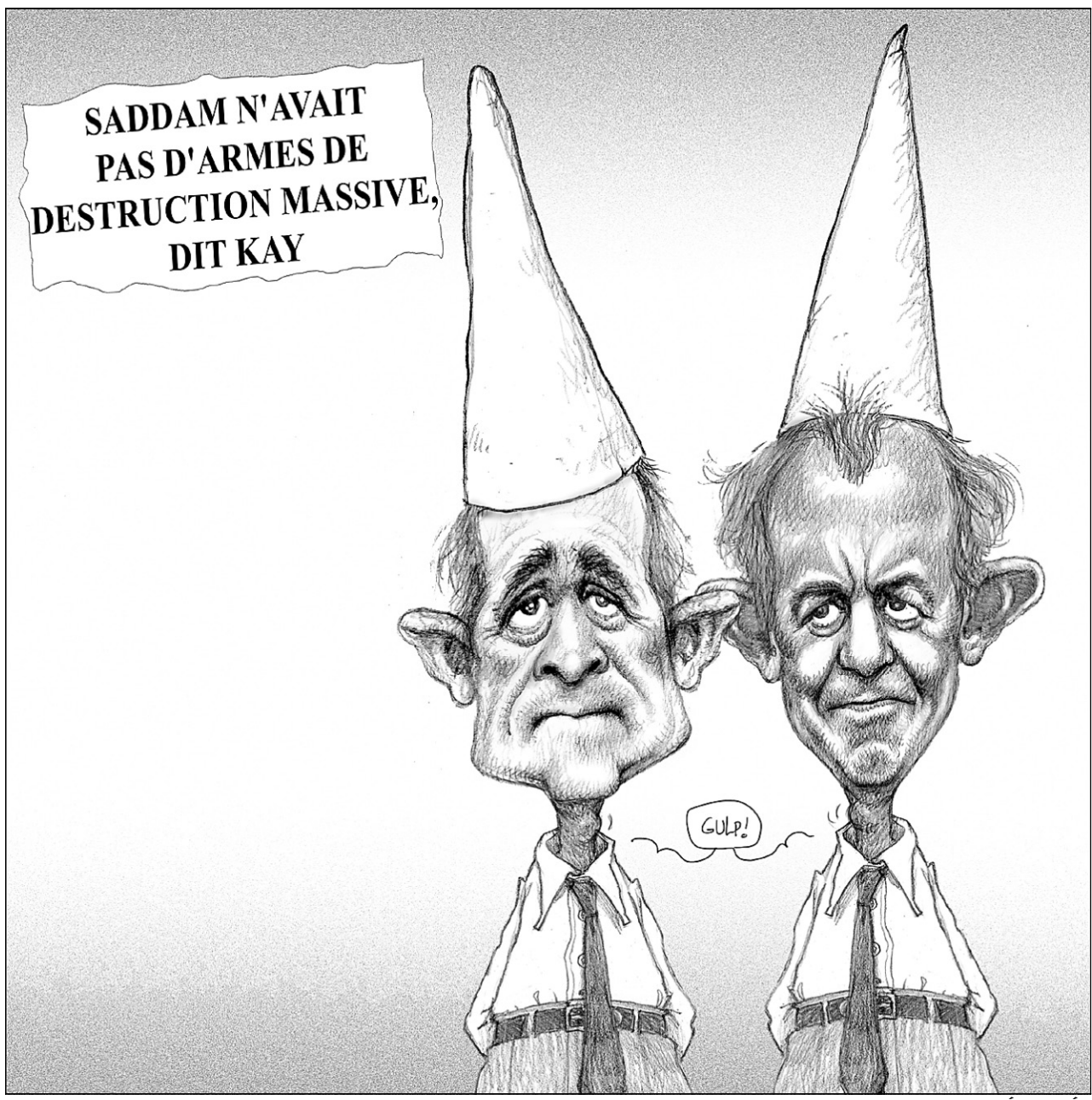
Non seulement le film est-il en nomination pour l'Oscar du meilleur film étranger, mais il l'est aussi dans la catégorie du meilleur scénario original — ce scénario déjà primé à Cannes et également en nomination pour un César (à Paris, le film l'est aussi dans trois autres catégories).

Les soirées de remise des statuettes françaises et américaines auront lieu les 21 et 29 février, respectivement.

Cela en dit évidemment très long sur la puissance d'écriture de Denys Arcand. Et c'est d'autant plus fascinant qu'on a longtemps estimé qu'un des principaux problèmes du cinéma québécois résidait dans la faiblesse de ses scénarios.

À la lumière des 18 derniers mois, compte tenu des *Invasions* et d'une véritable avalanche d'autres grands films, ce problème — sans parler de quelques autres... — semble être définitivement passé à l'Histoire.

Mario Roy



serge.chapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

> Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

Pensons aux enfants

Moumounes, les joueurs du Canadien ? Je ne comprends pas. Plusieurs personnes s'insurgent du fait que le Canadien ait annulé sa pratique extérieure dimanche dernier. Il me semble pourtant que la question n'est pas de savoir si des adultes peuvent jouer au hockey par un froid glacial. Elle est plutôt de savoir s'il est sain de laisser des enfants sans bouger pendant plus d'une heure à l'extérieur lorsque la température frise -35°C avec le facteur vent. J'ai trois enfants de 2, 6 et 8 ans. Je ne serais certainement pas allée avec eux regarder un match du Canadien assise sur un banc près du fleuve à une température pareille. La santé de mes enfants vaut plus qu'une pratique de hockey. J'étais au Centre Bell dimanche et mes enfants ont adoré leur journée. Je remercie le club Canadien d'avoir pensé à eux.

Nathalie Lacroix-Maillette
Montréal

Gérer le cas des pommes pourries

Dimanche dernier, dans une lettre à *La Presse*, Pierre Ippersiel, un ancien directeur de CLSC, disait : « Les événements à Saint-Charles-Borromée nous indiquent qu'il faut investir davantage dans les ressources humaines de nos établissements de santé. » À ce que je sache, les préposés de Saint-Charles-Borromée qui ont terrorisé une patiente ne l'ont pas

fait suite à une perte de contrôle due à l'épuisement. Je ne pense pas que leur participation à de la formation ayant pour but de valoriser les soins aux patients aurait changé leur comportement. C'est important de bien définir la mission, la vision et le code d'éthique d'une institution. C'est important que la haute direction associe les employés à cette approche par de la formation. Cependant, il est également important que les gestionnaires portent leur culotte et s'assurent que les employés qui ne peuvent fonctionner dans ce cadre et qui posent des gestes fortement rejetés par son code d'éthique quittent l'institution. Cela aura pour effet de libérer des ressources et d'accroître grandement la rencontre des objectifs de l'institution.

Jean-Pierre Aubry

Rien de drôle !

Alors que le pays entier se bidonne et se tient les côtes devant la série *Les Bougon*, je m'interroge sérieusement sur mon propre sens de l'humour, que je croyais pourtant très aiguisé... Sans doute mon passé de travailleuse sociale constitue-t-il un obstacle majeur à trouver quelque drôlerie que ce soit au spectacle de ces tricheurs irresponsables et à leurs facéties. L'émission du mercredi 21 janvier était à mon avis encore plus navrante que les deux premières,

alors qu'on nous présentait le spectacle de mères ayant été signalées à la DPJ dont la misère était criante. Je ne crois pas que le rire soit ici une réaction adéquate. Bien sûr, « C'est aussi ça la vie ! », mais l'avenir anticipé des enfants qui vivent, ou plutôt qui survivent dans de telles conditions, n'a rien de drôle, et de plus, cet avenir nous concerne tous.

Madeleine Rivard-Leduc
Montréal

Gang de poires

Je suis carrément contre le principe même des routes payantes. Il y a déjà la taxe ascenseur sur l'essence, la taxe au transport en commun, les permis de conduire, les plaques d'immatriculation, tous les moyens sont bons pour nous faire les poches. Les naïfs qui croient que les sommes perçues iraient à l'entretien des routes devraient regarder ce qui c'est passé avec l'Assurance automobile et l'Assurance-chômage. Tous les gouvernements ont dévalisé effrontément, à coup de milliards chaque fois, les prétendus surplus pour les mettre au fonds consolidé avec l'aval de la Cour suprême. Comme dit un proverbe américain : une poire naît toutes les minutes... ça semble être plus vrai au Canada que chez nos voisins du Sud.

Robert Vallée
Longueuil

Y a-t-il un maire en face de Laval?

Monsieur Tremblay, Je suis une riveraine de la Rivière-des-Prairies, qui se demande bien ce que le maire de Montréal, le président d'arrondissement, la direction des communications de RDP font pour informer, rassurer et prendre contact avec les citoyens qui voient l'eau de la rivière qui borne son terrain monter et les embâcles se former dans sa cour arrière.

Quand on communique avec les pompiers, on se fait répondre de rappeler quand l'eau sera rendue dans la cave ; aux travaux publics, ils disent que c'est la sécurité civile et inversement. Au 911, ils nous envoient aux pompiers et on repart pour un autre tour de manège. À quand une séance d'information de l'arrondissement ? Un dépliant dans notre boîte aux lettres, un numéro d'urgence dédié à cette situation ? Quand j'entends le maire de Laval aux nouvelles, j'ai l'impression qu'il fait son travail et qu'il le fait bien. Par contre comme citoyen en aval des travaux qu'ils amorcent, j'aimerais que mes dirigeants politiques m'informent de l'impact d'augmenter le débit d'eau du barrage d'Hydro sur l'embâcle devant



PHOTO PIERRE McCANN, La Presse

Le niveau d'eau de la Rivière-des-Prairies en inquiète plus d'un.

chez moi. Est-ce trop demander ? S'agit-il de problèmes de trop petite envergure pour le maire de notre grande métropole déchue ?

À quoi cela sert-il de produire des bulletins d'information en 4 couleurs pour nous faire état d'informations généralement inutiles quand on est incapable de gérer

l'information adéquatement en situation de crise. Il faut parfois revenir à la base de son travail, monsieur le maire, et dans votre cas, cela veut dire simplement s'occuper des citoyens.

Catherine Escojido
Montréal

Du laxisme

Comment expliquer que le Collège des médecins n'ait jamais édicté de règle concernant les médecins atteints de maladies transmissibles

JEAN BLAQUIÈRE



L'auteur est avocat. Fin des années 1990, il a institué l'un des recours collectifs pour le compte des victimes du sang contaminé.

Il ressort de ce qui a été dit au sujet des événements survenus à l'hôpital Sainte-Justine, qu'un chirurgien atteint du VIH devrait dévoiler sa condition au Collège des médecins, ainsi qu'à l'établissement où il pratique. Cette position, largement partagée par de nombreux observateurs, découle d'une interprétation de certains principes juridiques, puisque aucune disposition législative ou réglementaire n'encadre spécifiquement le problème des médecins atteints de maladies transmissibles.

Or, il est extrêmement surprenant de constater que le Collège des médecins du Québec, dont la première responsabilité est de protéger le public, n'ait jusqu'à maintenant édicté aucune règle visant cette question. Il est tout aussi étonnant de constater que les établissements de santé ne se soient pas dotés de règles internes à ce sujet.

Cette inaction est d'autant plus difficile à comprendre que plusieurs éléments importants rendaient la problématique survenue à Sainte-Justine prévisible, que ce soit dans cet établissement ou dans un autre.

Vastes campagnes

Le VIH a été découvert au cours des années 1980. Depuis sa découverte, une multitude d'études ont été réalisées au sujet de ce virus pour en déterminer l'origine, en identifier les modes de transmission et, bien sûr, pour tenter d'y trouver un traitement. Parallèlement, de vastes campagnes de sensibilisation et de prévention ont été menées pour en limiter la propagation. Le sida est devenu, compte tenu de sa gravité et de sa transmissibilité, un sujet de préoccupation et d'actualité.

On se souviendra de plus, qu'au cours des années 1990, il y a eu une vaste commission d'enquête menée par le juge Krever, qui a permis d'identifier d'importantes lacunes dans le système de distribution du sang, ayant entraîné la contamination au VIH et à l'hépatite de milliers de patients canadiens. On se souviendra que des recours collectifs institués dans les différentes provinces canadiennes



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

« Les relations thérapeutiques, pour être efficaces, supposent un lien de confiance dont l'assise principale est la transparence », soutient l'auteur.

se sont soldés par le paiement d'une somme record de 1,2 milliard de dollars aux victimes de ce scandale.

Des cas de transmission du VIH par des professionnels de la santé atteints sont par ailleurs survenus depuis 1991 en France, en Espagne et aux États-Unis. Au Québec, une alerte semblable à celle de Sainte-Justine avait été lancée en 1992 dans quatre hôpitaux anglophones.

Dans une telle perspective, il est difficile de comprendre que les médecins et les établissements n'aient pas établi de politique précise en ce qui concerne les médecins et les membres du personnel médical aux prises avec des problèmes de santé de cette nature. Ce laxisme a généré une situation de crise à l'hôpital Sainte-Justine, dont l'ampleur se résorbera peu à peu, à moins bien sûr que la campagne de dépistage instituée par l'établissement n'identifie un ou des cas de contamination.

Il est maintenant à souhaiter que des règles soient adoptées pour éviter que des événements semblables surviennent à nouveau dans l'avenir. Il faudra cependant faire attention de ne pas prévoir des moyens susceptibles d'avoir des conséquences disproportionnées par rapport au problème que l'on cherche à résoudre. À titre d'illustration, l'idée d'imposer des tests de dépistage obligatoires pour les médecins ne semble pas une voie que l'on devrait suivre.

Contrôle sur les malades

Cette crise, lourde de conséquences, aura également permis de révéler au grand jour les traces encore bien vivantes de ce qu'il convient d'appeler le paternalisme médical. Cette tradition désuète, qui subsiste encore trop souvent au sein de la communauté médicale, conduit plusieurs médecins à exercer une

forme de contrôle sur les malades et à décider pour eux ce qui est souhaitable, acceptable ou tolérable.

Selon l'information dont on dispose, le docteur Di Lorenzo avait prévenu en 1991 certains de ses collègues de sa contamination. Ceux-ci auraient alors formé un comité qui aurait élaboré une série de mesures visant à réduire les risques de contamination lors des chirurgies pratiquées par celle-ci. Aucune de ces mesures n'a apparemment consisté à lui imposer le devoir d'informer ses patients de sa condition personnelle afin d'obtenir leur consentement libre et éclairé.

Ce faisant, il y a tout lieu de se demander si ce comité n'a pas nié le droit à l'autonomie du patient et altéré quelque peu la relation de confiance qui doit exister entre lui et son médecin. L'obligation de renseigner s'inscrit au coeur même du respect de la personne et de ses

droits. Le consentement n'est pas une formalité ni une question d'ordre strictement médical, car il vise à permettre au patient de déterminer ce qui est acceptable pour lui. En ce sens, la règle du consentement libre et éclairé ne devrait pas souffrir d'exception de cette nature.

Dans le cas où le risque couru est accru par la condition du médecin ou d'un membre de l'équipe soignante, le patient devrait en être informé. Puisque ce risque est évitable, on devrait fournir au patient une information complète lui permettant de décider s'il accepte d'être traité dans ces conditions. Les relations thérapeutiques, pour être efficaces, supposent un lien de confiance dont l'assise principale est la transparence. Or, celle-ci ne peut exister dans un contexte où l'on cache des faits essentiels. Les réactions du public face au cas de l'hôpital Sainte-Justine en constituent d'ailleurs une parfaite illustration.

Manque de jugement !

Je suis tout à fait d'accord avec la position du ministre Couillard. Je ne crois pas que la vie des enfants opérés par le docteur Di Lorenzo ait été risquée du seul fait qu'elle ait été séropositive. Cependant, comme lui, je m'étonne que le directeur de l'hôpital n'ait pas été avisé. Comment le superviseur immédiat a-t-il pu, un seul instant, s'imaginer que l'état du Dr Di Lorenzo ne serait jamais connu du grand public avec comme conséquence que l'hôpital pourrait un jour jouer toute sa réputation en devant répondre de son action sur la place publique. Quel manque de jugement de la part du superviseur.

A. Thibaut

Approche intelligente

L'approche prônée par le Dr Couillard est intelligente et responsable. Comme chirurgien orthopédiste dans un centre hospitalier où l'on traite plusieurs patients porteurs d'hépatites, de sida, de maladies hautement transmissibles, je n'ai jamais hésité un seul instant à traiter ces patients, en prenant toutes les précautions nécessaires... Selon ce code de conduite, il faut aussi permettre au personnel soignant atteint de ces mêmes pathologies de poursuivre leur travail en toute sérénité, ces derniers connaissant très bien la portée de leurs actes et

de leurs gestes... Il faut éviter toute chasse aux sorcières...

André Girard
médecin

M^{me} Di Lorenzo n'est pas à blâmer

Le Dr Maria Di Lorenzo n'est pas à blâmer dans l'histoire qui la concerne. La direction, par contre, a fait preuve d'un grand manque de jugement et de professionnalisme. Si les superviseurs avaient fait leur devoir et informé la haute direction de l'hôpital, aucun débat n'aurait

lieu aujourd'hui. Tous les médecins sont en position de risque et ce à tous les jours. Les médecins ne sont pas à l'abri des maladies comme le VIH, l'hépatite et toute autre maladie infectieuse. Les médecins ont une mission, sauver des vies, soigner les malades. La polémique en cours concernant les gestes du Dr Di Lorenzo n'est aucunement à revoir. Seuls les agissements de la direction de l'hôpital devraient être blâmés. Laissons le Dr Di Lorenzo, qui a consacré sa vie à la médecine (le métier le plus noble qui soit), se reposer en paix.

Carole Lavallée

Vers une société aseptisée...

Je reconnais et comprends l'inquiétude des parents qui doivent se présenter à Sainte-Justine après les événements que l'on sait. Par ailleurs faisons bien attention à ce qu'un événement semblable ne fasse pas éclater les frontières du raisonnable. Il faut, semble-t-il, faire passer le test du VIH aux séminaristes. Il est question de le faire passer aux futurs policiers. Pourquoi pas à tous les médecins et infirmières, aux cuisiniers et serveurs des restos, aux

enseignants... bref à tous ceux qui ont un contact fréquent avec le public. Fichons tout le monde, prenons prise de sang et empreintes digitales. Surveillons les allées et venues des voisins. Dressons des îlots de protection. Affichons notre dossier de gens purs et honnêtes et surveillons de près ceux qui semblent vivre autrement. Voilà le danger qui guette tous ceux qui ont l'obsession de la sécurité dans un monde soumis à la terreur quotidienne de certains réseaux d'information. Que se ferment les volets de la solidarité humaine et que s'ouvrent ceux de la suspicion et du jugement sans nuances.

Jacques Léger
Morin-Heights

APPEL À TOUS

Et si votre médecin avait le sida?

Depuis les révélations faites la semaine dernière par l'hôpital Sainte-Justine, plusieurs personnes réclament qu'un médecin porteur du VIH soit tenu d'en aviser ses patients. Si une telle politique était adoptée, vous laisseriez-vous soigner par un médecin porteur du virus? Laisseriez-vous ce médecin pratiquer une chirurgie sur vous ou sur un proche?

Écrivez-nous à forum@lapresse.ca. Les lettres les plus intéressantes (idéalement moins de 300 mots) seront publiées dans nos pages au cours des prochains jours.



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Sensationnalisme

Je n'en reviens pas que la presse traîne les gens sur la place publique sans avoir tous les faits en main. Ce médecin a été jugé et condamné alors qu'elle a donné sa vie pour en sauver d'autres. Sommes-nous descendus si bas au Québec qu'il nous faille du sensationnalisme à tout prix? On est bien près des journaux à potins comme le *National Inquirer* ou peut-être notre société décadente se rapproche de celle des Romains avant sa disparition.

Réjean Daigle



**ÉCONOMISEZ
TPS
TVQ
À L'ACHAT***

La Dodge Caravan fête ses 20 ans de leadership!

C'est L'Événement Dodge Caravan. Pour célébrer, vos concessionnaires Chrysler, Jeep^{MD} et Dodge vous font économiser[†] l'équivalent de la TPS et la TVQ à l'achat sur toutes les Dodge Caravan et Grand Caravan.

Dodge  **Caravan**
La mini-fourgonnette préférée au pays



Dodge Caravan 2004
Édition anniversaire

**ANNIVERSARY
EDITION**

Ensemble valeur ajoutée

- Roues de 16 po en aluminium chromé
- Boucliers avant et arrière de couleur assortie
- Poignées de porte de couleur assortie
- Garniture du tableau de bord argent satiné
- Bouclier arrière avec marchepied
- Volant gainé de cuir



Système DVD disponible pour toutes les Dodge Caravan et Grand Caravan.



LA MEILLEURE PROTECTION QUE NOUS AYONS JAMAIS OFFERTE SUR TOUS LES MODÈLES DODGE CARAVAN ET GRAND CARAVAN 2004. GARANTIE DE 7 ANS OU 115 000 KM SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR, ET ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 H SUR 24.**
GM, FORD, HONDA ET TOYOTA NE L'ONT PAS.

DIPLÔMÉS
Rabais jusqu'à 1000\$†

VISITEZ DODGE.CA POUR CONNAÎTRE L'EMPLACEMENT DU CONCESSIONNAIRE CHRYSLER • JEEP^{MD} • DODGE LE PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS.

* Les taxes sont payables par le consommateur sur le prix total à l'achat avant l'application du rabais. Le rabais correspond au montant des taxes payées sur le prix total du véhicule, avant tout crédit pour échange, et ne s'applique pas aux montants payés pour le transport, l'immatriculation, l'assurance, les droits sur les pneus neufs, les accessoires installés par le concessionnaire, les frais d'administration des concessionnaires et les autres taxes applicables. Le rabais ne s'applique pas aux options de financement à l'achat ou à la location. Transport, immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais d'administration des concessionnaires et autres taxes applicables en sus. Offre d'une durée limitée et exclusive, qui ne peut être combinée à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques, et qui s'applique à la livraison au détail des modèles sélectionnés. L'offre peut changer sans préavis. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Véhicule à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. ** Tous les modèles Chrysler, Jeep et Dodge 2004 sont couverts par la meilleure protection que nous ayons jamais offerte : une garantie de 7 ans ou 115 000 km* sur le groupe motopropulseur, et une assistance routière 24 heures sur 24+, selon la première éventualité. La garantie de base est de 3 ans ou 60 000 km*. La protection de la carrosserie contre la corrosion est de 3 ans. Le moteur turbo Cummins® diesel est couvert par une garantie limitée distincte de 7 ans ou 160 000 km* sur le moteur. † Selon la première éventualité. + Certaines conditions ainsi qu'une franchise peuvent s'appliquer. Cette offre ne s'applique pas à certains véhicules vendus à des fins commerciales ou aux Ram SRT-10. Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire. ‡ Remise aux diplômés de 500 \$ à la location ou de 1 000 \$ à l'achat d'un véhicule, à l'exception de la Dodge SX 2.0 (750 \$). Cette offre exclut la Dodge Viper. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. MD Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada Inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.

